

Distr.  
RESTREINTE

LC/MEX/R.886  
24 Août 2005

ORIGINAL : FRANÇAIS

---

Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC)

**PAUVRETE ET STRATEGIES DE SURVIE DANS LES  
QUARTIERS PRECAIRES DE L'AIRE  
METROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE**

*Rapport final*

---

Ce document a été élaboré par la consultante Dominique Mathon, dans le cadre du projet « Stratégies non conventionnelles pour le développement économique en Haïti » de la CEPALC qui a bénéficié de l'appui financier de la Fondation W. K. Kellogg. Ce document n'a pas été soumis à révision éditoriale et les opinions qui y sont émises sont de la responsabilité de l'auteur et peuvent différer de celles de l'Organisation.

## TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
RÉSUMÉ EXÉCUTIF .....	1
I. PAUVRETE ET STRATEGIES DE SURVIE DANS LES QUARTIERS PRECAIRES DE L' AIRE METROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE.....	3
1. Introduction .....	3
2. Une approche de la pauvreté urbaine .....	4
3. Les conditions et la qualité de vie dans l' Aire Métropolitaine de Port-au-Prince.....	8
4. Cinq Quartiers Précaires: des ressemblances et des dissemblances	13
5. La lutte contre la pauvreté urbaine: des interventions partielles .....	34
6. Conclusions et Recommandations.....	39
Glossaire .....	43
Liste des acronymes.....	43
BIBLIOGRAPHIE.....	45
<u>Annexes</u> .....	49



## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier de manière particulière les participants aux focus group pour leur temps, leur accueil et leur réflexion sans laquelle cette recherche n'aurait pu arriver à terme. J'espère que cette fenêtre ouverte sur leur système de vie ainsi que leurs stratégies pour faire face à la pauvreté aide à une meilleure compréhension de la pauvreté urbaine dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince, à la conception et la mise en oeuvre de solutions concertées.

Un témoignage spécial est adressé à Roosevelt Millard, travailleur social et professeur à la Faculté des Sciences Humaines de l'UEH et Farah Marcelin qui ont collaboré à la réalisation des focus group et à la compilation de données de terrain. Mes remerciements vont également à Richard Mathelier, Directeur Général de la INESA, pour ses commentaires critiques sur les différentes moutures du texte.

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'accélération du processus d'urbanisation dans la région Amérique Latine et Caraïbe engendre une plus grande concentration de la pauvreté en milieu urbain. Les nombreux quartiers populaires en sont l'inscription dans l'espace urbain. Manifestation de la précarité, de la vulnérabilité et de l'exclusion de larges couches de la population des villes, ces espaces "marginaux" sont aussi l'expression de "formes nouvelles de construction" de la cité pour pallier l'absence ou la faiblesse des filets de sécurité sociaux publics en matière d'accès aux services de base. Les stratégies individuelles ou collectives mises en place par les ménages des quartiers précaires visent à combler des déficits qui sont le fait d'une gestion urbaine inadéquate. Celle-ci, par ailleurs, tend à approfondir la marginalisation spatiale et l'"intégration perverse" de l'espace urbain.

Au cours des dernières décennies, les interventions pour faire face à la pauvreté, plus particulièrement la pauvreté urbaine, se sont multipliées. Certaines ont mis l'accent sur l'augmentation des revenus, d'autres sur la satisfaction des besoins de base sans pour autant réussir, dans l'un et l'autre cas, à casser le "cercle vicieux" de la pauvreté. Un tel "constat d'échec" a favorisé l'évolution de la pensée et permis l'émergence d'une vision qui tient compte de la nature multidimensionnelle de la pauvreté, de sa complexité, c'est à dire des interrelations entre les différentes dimensions; d'une vision où "la perception dans la définition et la mesure du bien-être" a sa place.

Haïti, le pays le plus pauvre de la région avec 65% de sa population vivant au-dessous du seuil de pauvreté, connaît au cours des trois dernières décennies une accélération de la dégradation des conditions socioéconomiques. Les enquêtes récentes EMMUS, EBCM et ECVH mettent en exergue et sans ambages l'état d'indigence dans lequel vivent de larges couches de la population, celles de L'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince qui concentre une part importante de la population urbaine. Pourtant le niveau d'investissement en dotation d'infrastructures et d'équipements pour répondre aux besoins de la ville aujourd'hui millionnaire est faible. Il en résulte une détérioration des conditions et de la qualité de vie, conséquemment à la paupérisation croissante de plusieurs strates de la population. Une pauvreté qui, dans l'Aire Métropolitaine, se traduit par une distribution inégale des rares ressources urbaines, des coûts élevés dans la vie et une plus grande vulnérabilité face aux risques et désastres.

Quelles stratégies les habitants des quartiers précaires utilisent-ils pour satisfaire leurs besoins en services? Compte tenu de l'insuffisance de leurs revenus, comment jonglent-ils avec la précarité des conditions de vie?

Cinq quartiers de l'Aire Métropolitaine font l'objet d'une analyse comparative en vue d'une part, d'identifier les stratégies de survie généralement utilisées par la population des quartiers; d'autre part, de souligner les ressemblances et dissemblances par rapport au niveau de consolidation du quartier en terme d'organisation spatiale et de cohésion sociale pour finalement mieux cerner les réponses des populations "pauvres" face aux contraintes de la précarité auxquelles elles sont confrontées au quotidien. Une réalité complexe et hétérogène où les

résidents des quartiers à travers des stratégies individuelles de survie, les organisations communautaires avec l'appui d'ONG et de certaines institutions publiques tentent, à partir d'interventions sectorielles, de contrecarrer les nombreuses carences. Elles visent toutes, à un niveau ou à un autre, à l'amélioration de leurs conditions de vie. La portée de ces actions ne s'inscrivant, d'une part, dans aucun cadre global d'intervention est toutefois limitée; d'autre part, l'inadéquation de la gestion urbaine fragilise les acquis et favorise l'installation de la pauvreté, laquelle tend à devenir chronique. Tels sont les défis que doivent aborder les décideurs, plus particulièrement les Municipalités de l'Aire Métropolitaine pour initier un cheminement qui vise au mieux être des couches les vulnérables. Une démarche où la participation des concernés est incontournable pour que l'action soit durable.

## **I. PAUVRETE ET STRATEGIES DE SURVIE DANS LES QUARTIERS PRECAIRES DE L'AIRE METROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE**

### **1. Introduction**

La région Amérique Latine - Caraïbe est la plus urbanisée, mais aussi celle où les problèmes liés à la pauvreté urbaine sont des plus aigus et constituent un défi majeur pour les gouvernements. Les causes de cette pauvreté sont multiples et multidimensionnelles.

Les quartiers populaires sont l'inscription dans l'espace urbain de la précarité, de la vulnérabilité et de l'exclusion de larges couches de la population des villes. Ces espaces «marginiaux» sont aussi l'expression de «formes nouvelles de construction» de la cité favorisés par l'absence ou la faiblesse des filets de sécurité sociaux publics en matière d'accès aux services de base. Ne parle-t-on pas d' "urbanisation de la pauvreté"?

Les données sur la pauvreté indiquent que "6 pauvres sur 10" vivent dans les zones urbaines (CEPAL, 2001); elles soulignent par ailleurs l'hétérogénéité du phénomène au niveau urbain: des différences sont observées entre villes, voire au sein d'une même agglomération. Les améliorations relevées dans différents pays d'Amérique Latine en matière de pauvreté urbaine sont imputées à une augmentation des dépenses publiques sociales ainsi qu'à un meilleur ciblage des actions, une plus grande efficacité et efficience de celles-ci (CEPAL, 2001: 42).

Haïti est le pays le plus pauvre de l'Amérique Latine et de la Caraïbe: 65% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (CEPAL, 2001: 42). L'accélération de la dégradation des conditions socioéconomiques rend le pays comparable à ceux vivant une "situation de crise humanitaire ouverte et classique" conséquemment à une catastrophe naturelle ou à un conflit armé (PNUD, 2003). Cette pauvreté structurelle dont les manifestations sont multiples se mesure à l'aune d'indicateurs sociaux et économiques. Les enquêtes récentes EMMUS, EBCM et ECVH mettent en exergue et sans ambages l'état d'indigence dans lequel vivent de larges couches de la population. L'évolution de la pauvreté et des nécessités de base insatisfaites sont des indicateurs qui permettent de mesurer l'ampleur du problème et en outre de souligner les brèches dans la couverture des services de base entre régions, mais aussi entre groupes sociaux. Dans ce contexte de pauvreté structurelle, quelles stratégies les habitants des quartiers précaires utilisent-ils pour satisfaire leurs besoins en services? Compte tenu de l'insuffisance de leurs revenus (seuil de pauvreté), comment jonglent-ils avec la précarité des conditions de vie (nécessité de base insatisfaites)?

L'objet de cette étude est d'identifier les stratégies des habitants des quartiers précaires de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince pour pallier aux carences ou au dysfonctionnement des services publics de base (eau, électricité, éducation, santé, transport et communication...).

La démarche utilisée a combiné la revue documentaire et l'enquête de terrain. La revue documentaire a eu pour objet d'une part de fixer les concepts et cadrer l'orientation de la recherche, d'autre part de compiler des informations secondaires (statistiques, études,

programmes ou projets...) sur la problématique en question. Une observation préliminaire des quartiers ciblés a permis de choisir les champs d'application pour l'enquête de terrain. Celle-ci a eu pour objectif la compilation d'informations primaires à caractère qualitatif sur cinq quartiers de l'Aire Métropolitaine. Les entrevues de groupe (focus group) se sont réalisées autour de trois grands thèmes: situation générale du quartier, stratégies individuelles et/ou collectives pour l'accès aux services de base (la satisfaction des besoins de base), solutions et recommandations. De manière complémentaire, des entrevues semi-structurées ont été réalisées avec des organisations intervenant au niveau des quartiers précaires.

La méthode privilégiée est celle de l'analyse comparative afin de faire ressortir les ressemblances et dissemblances dans les stratégies de survie des populations selon leur cadre de vie (le quartier). Cette approche est sous-tendue par l'idée que la famille et le quartier (en tant qu'espace social et cadre de vie) participent à la reproduction de la pauvreté dans la mesure où la portée des stratégies individuelles ou collectives est limitée. Ces dernières ne peuvent à elles seules combler les déficits d'une gestion urbaine inadéquate qui tend à approfondir la marginalisation spatiale et l' "intégration perverse" de l'espace urbain. Parallèlement, elles soulignent le fait —en dépit de l'importance accordée à l'amélioration des conditions de vie par les habitants des quartiers précaires<sup>1</sup>— que les stratégies de lutte contre la pauvreté ne peuvent être partielles ou sectorielles compte tenu de la nature multidimensionnelle du phénomène et de sa complexité.

Le rapport est organisé en quatre sections: une première définit le cadre conceptuel général relatif à la pauvreté urbaine, particulièrement dans sa dimension non monétaire; une deuxième aborde les conditions et la qualité de vie dans l'Aire Métropolitaine et analyse la situation dans cinq quartiers (étude de cas) et les stratégies de survie (individuelles ou collectives) utilisées par les populations; la troisième présente les principales politiques et interventions mises en œuvre pour lutter contre la pauvreté urbaine ou certaines de ses manifestations; la quatrième fait une série de recommandations pour l'élaboration de programmes ou d'actions.

## **2. Une approche de la pauvreté urbaine**

La diversité et la complexité de la pauvreté urbaine rendent compte de l'hétérogénéité de l'espace urbain et de la nécessité de se pencher, pour une analyse fine du phénomène, sur les spécificités de certaines catégories spatiales ou sociales (Wratten, 1995: 21). Les études et approches récentes de la question montrent l'importance de ces désaggrégations dans la compréhension de la pauvreté urbaine: la satisfaction des besoins de base et l'augmentation des revenus n'ont pas su rompre le "cercle vicieux" de la pauvreté. En effet, ces deux principaux courants<sup>2</sup> qui ont marqué les trois dernières décennies de lutte contre la pauvreté en Amérique Latine, en dépit de certains résultats obtenus, ont montré sans détour leurs limites (Aho, 1997).<sup>3</sup> Ceci a favorisé l'évolution de la pensée et a permis l'émergence d'une vision qui tient compte de la nature multidimensionnelle

---

<sup>1</sup> L'approche de la satisfaction des besoins de base tendrait à être privilégiée par les populations.

<sup>2</sup> L'approche des revenus et celle de la satisfaction des besoins de base.

<sup>3</sup> Arriaga dans une étude récente montre, à partir d'une analyse des résultats obtenus dans certains pays d'Amérique Latine, les limites des approches NBI et LP dans la lutte contre la pauvreté.

de la pauvreté, de sa complexité, c'est dire des interrelations entre les différentes dimensions; il s'agit en outre d'une vision où "la perception dans la définition et la mesure du bien-être" a sa place.

Qui de mieux placées que les populations concernées, en difficulté permanente ou temporaire, pour définir leur vision de la pauvreté, du bien-être? Qui de mieux placées que celles-ci pour parler de leur stratégie de survie et de leur manière de contourner les carences? Toutefois, cette perception individuelle ne vaut que si elle est relationnée aux "droits et opportunités" des personnes. Ces derniers dépendent entre autres du rôle et de l'engagement de l'Etat dans la construction d'un monde plus équitable et plus juste, dans une meilleure redistribution de la richesse. En ce sens, la population identifie ses besoins, les actions prioritaires et les stratégies à mettre en place conjointement avec les institutions publiques. Il s'agit d'une nouvelle forme de relation Etat/Société —en fonction de leur rôle respectif.— laquelle est basée sur une interaction continue pour la définition et la mise en place de politiques orientées vers le mieux être de la collectivité.

La famille et le quartier sont à plusieurs égards des lieux de reproduction de la pauvreté. Ne parle-t-on pas de *pauvreté chronique* en se référant à la pauvreté intergénérationnelle chez certains ménages (Lamaute, 2003)? Le quartier en tant que cadre de vie et espace social participe à un double niveau à cette reproduction. D'une part, la précarité des conditions conduit à une "système de vie" où les standards de qualité sont réduits à leur plus simple expression quand ils existent. D'autre part, l'absence de mécanismes de communication augmente la marginalisation des populations. L'analyse ne peut cependant omettre la part de responsabilité des institutions publiques dans cette reproduction. En d'autres termes, la pauvreté urbaine n'est pas seulement liée à la dégradation des conditions et de la qualité de vie (pauvreté monétaire et non monétaire), mais est aussi la résultante de pratiques de gestion urbaine inadéquates ou inefficaces (Navarro, 2001).

L'emphase mise dans le cadre de certaines recherches participatives sur la vulnérabilité et "l'entitlement" offrent un autre éclairage sur les causes profondes de la pauvreté et de sa reproduction (Wratten, 1995: 17). Car le tout n'est pas d'admettre la carence, comme signe ou manifestation extérieure de la pauvreté, mais d'en déterminer les causes profondes afin de pouvoir la combattre. L'introduction de la vulnérabilité dans l'analyse de la pauvreté urbaine revêt une importance particulière dans la mesure où les populations pauvres, particulièrement celles des quartiers précaires, sont exposées à toute sorte de risques et désastres étant donné leurs conditions de vie. La précarité des quartiers n'est pas seulement physique (absence d'aménagement et d'équipements...) mais aussi environnementale (occupation de berges de ravins, marécages...), juridique foncière et immobilière (absence de titre foncier et non respect des normes de construction) et, finalement, économique (prédominance des unités informelles, faiblesse des revenus, fort taux de chômage...).<sup>4</sup> Par delà la faiblesse ou l'incapacité des ménages à faire face aux désastres, il convient de souligner l'aggravation de la pauvreté faisant suite généralement aux catastrophes, et ceci de manière fort logique compte tenu de la précarité des ressources. De plus, les conditions de vie (insalubrité, accès limité aux services de base...) des populations des quartiers précaires les rendent plus vulnérables aux épidémies, par exemple.

---

<sup>4</sup> Voir Blary, R. et al. (1995). *Gestion des quartiers précaires*. Economica, Paris

La notion de vulnérabilité <sup>5</sup> enrichit ainsi l'analyse de la pauvreté: elle permet entre autres de considérer dans une perspective dynamique la situation de groupes se trouvant au-dessus de la ligne de pauvreté et pouvant se retrouver en situation de pauvreté extrême (CEPAL, 2002).

La possibilité pour les personnes d'accéder à des biens et services à travers les moyens légaux disponibles dans une société donnée dépend de deux facteurs clés: la dotation initiale et la capacité d'échanges (d'acquisition). Dans cette perspective, l'analyse du cadre légal définissant les droits de la population en terme de la satisfaction des besoins de base, une typologie des modes de production et un schéma analytique des sources de bien-être des familles complètent l'approche et permettent de cerner de manière plus précise les dotations initiales et les déplacements qui s'opèrent dans les "relations d'échanges" (Boltvinik, 1997). L'élargissement du cadre conceptuel de la pauvreté conduit, par conséquent, à mettre l'accent sur les différentes dimensions (économique, politique, sociale et environnementale) de la pauvreté et à intégrer l'analyse dans un contexte global laissant de côté la vision partielle et réductionniste de celle-ci (Navarro, op.cit).

---

<sup>5</sup> Celle-ci étant comprise comme "un univers de conditions de vie exposé aux changements économiques et sociaux" couplé à la capacité de réponse (ou la résignation) des populations, pouvant entraîner, selon le cas, une possible dégradation de leur situation initiale. Ainsi, la CEPAL (2003) indique que les conditions de pauvreté se réfèrent non seulement aux carences et déficits matériels, mais intègrent aussi des paramètres sociaux relatifs à la capacité organisationnelle et de réponse collective, les déficits d'accès au travail, à la santé et à l'éducation. Sont également pris en compte les actifs et le patrimoine existants de la famille ou de la communauté. Ces derniers constituent des ressources éventuellement mobilisables pour opérer des changements dans les conditions de pauvreté. Par conséquent, cette approche de la pauvreté enrichie du concept de vulnérabilité favorise l'émergence d'une vision qui prend en compte à la fois l'environnement (conditions physiques et matérielles) et les capacités individuelles et sociales.

A broader view of poverty which includes a consideration of its economic, social, environmental and political dimensions has allowed the definition of concepts such as:

- Perceptions of non-material deprivation and social differentiation;
  - Disempowerment, delegitimization, marginalization and exploitation;
  - Deprivation as interlinked factors including physical weakness, isolation, vulnerability and powerlessness;
  - Marginalization (poverty of the city) and unequal integration (poverty of people)
- (...)

It is worth noting that these concepts have not only expanded the meaning of poverty (...) but have also introduced the analysis of poverty in the context of society as whole, leaving behind its conceptualization as a marginalized and "self-contained" problem.

Source: Navarro, L (2001). Exploring the environmental and political dimensions of poverty: the cases of the cities of Mar del Plata and Necochea Quequén.

Pour la Banque Mondiale, la pauvreté urbaine se manifeste à travers cinq dimensions: revenu/consommation, santé, éducation, sécurité et empowerment. Cette grille d'analyse multidimensionnelle considère en outre des indicateurs. Elle est par conséquent sous-tendue par une vision dynamique de la réalité urbaine qui tient compte de la nécessaire articulation entre les différents niveaux de territoire, de pouvoir, secteurs et acteurs, ainsi que de leur spécificité (Baharoglu et Kessides).

Comment néanmoins aborder la question de la pauvreté urbaine, dans un pays où la pauvreté est structurelle et la qualité de vie un objectif de développement? Comment appréhender la question au niveau des quartiers précaires, soit à l'intérieur de l'espace urbain? De quelles données dispose-t-on pour une telle analyse? D'une manière générale, les enquêtes lourdes (EBCM, ECVH, EMMUS) offrent des données agrégées qui permettent difficilement d'aborder le profil de la pauvreté au sein des quartiers précaires. Elles donnent néanmoins une idée globale de la situation pour l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince. La compréhension du phénomène de la pauvreté dans ses multiples dimensions et interactions plus particulièrement dans la perspective d'interventions requière pourtant d'informations et de diagnostics précis.

L'absence de données désagrégées constitue certainement une entrave. En outre, la faiblesse structurelle<sup>6</sup> des municipalités et leur passivité conduisent à une gestion inadéquate de l'espace urbain favorisant ainsi une aggravation de la pauvreté urbaine. Les liens entre pauvreté urbaine et gestion urbaine inadéquate apparaissent à nu à travers la réalité des quartiers précaires. Si l'on considère la pauvreté urbaine comme "un résultat de la concentration urbaine", la mauvaise gestion urbaine, par contre, se manifeste par une carence d'infrastructures et de services

---

<sup>6</sup> Il s'agit d'une faiblesse manifeste à plusieurs niveaux, dont voici quelques unes de ses formes: elle est technique à cause du manque de ressources humaines, notamment de ressources qualifiées, institutionnelle car disposant d'une administration ne répondant pas aux compétences préposées et incapable de fournir des services à la population financière.

de base, le non respect des normes... en un mot, par une qualité et des conditions de vie infrahumaines pour un nombre grandissant de ménages. En ce sens, la définition de la pauvreté comme étant “une situation d’échec dans la consommation des ressources urbaines qui se traduit par une internalisation des coûts de l’urbanisation dans la vie et les conditions de vie de certaines couches de la population” permet d’appréhender les différents processus (scénarios) liés à l’urbanisation conduisant à une répartition différenciée des coûts et bénéfices de ceux-ci. Cette répartition “inégaie” des coûts et bénéfices s’inscrit spatialement dans l’espace urbain conduisant à une fragmentation socio-spatiale grandissante ou à une “intégration perverse” selon le cas. Il convient de noter que l’enchevêtrement caractéristique de l’espace métropolitain est empreint d’une forme particulière de réintégration qui porte les groupes défavorisés à la recherche d’emplois et/ou de marchés à s’installer à proximité de quartiers habités par des groupes sociaux à revenus moyens et élevés. Celle-ci est qualifiée de “*perverse*” quand, dans le processus de réintégration, des franges de revenus intermédiaires occupent des habitations situées dans des quartiers dits précaires (Portes cité par Mathon, 2000). Ce phénomène observé notamment dans certaines zones de l’aire métropolitaine semblerait prendre des proportions différentes dans les villes de province où le déficit en services publics est d’autant plus important, voire étendu.<sup>7</sup>

Dans cette perspective, une approche qui analyse non seulement les conditions de vie dans les quartiers précaires mais aussi les stratégies de survie des populations permet d’appréhender les scénarios de création et de reproduction de la pauvreté. Elle porte en outre un regard sur les limites des interventions sectorielles ou partielles dans l’amélioration des conditions de vie et dans la réduction de la pauvreté.

### **3. Les conditions et la qualité de vie dans l’Aire Métropolitaine de Port-au-Prince**

Depuis les années 50, l’agglomération Port-au-Princienne connaît une “croissance accélérée et non planifiée” qui se traduit non seulement par une forte concentration de population, des mutations au niveau de “l’organisation sociale et fonctionnelle de l’espace” mais aussi et surtout un faible niveau d’investissement en dotation d’infrastructures et d’équipements pour répondre aux besoins de la ville aujourd’hui millionnaire (Godard, 1991). Les effets d’une telle inaction et ses conséquences sont énormes d’autant que la gestion d’une agglomération de cette taille présente des difficultés particulières que la situation de crise multidimensionnelle du pays et l’acuité de la pauvreté ne font qu’aggraver. Il en résulte une dégradation des conditions et de la qualité de vie conséquemment à une paupérisation croissante de larges couches de la population.

---

<sup>7</sup> Voir tableau 1.

### 3.1 Brève présentation de la situation générale de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince

L'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince<sup>8</sup> concentre une part importante de la population nationale (30% selon les estimations de 1996) et s'étale sur une superficie d'environ 11 mille hectares dont près de 15% sont occupées par des quartiers précaires. Près des trois quarts (67.21%) de la population du "Grand Port-au-Prince" y habitent. Les contraintes physiques du site n'ont pas empêché l'étalement polymorphe de l'agglomération. Le littoral, les piedmonts pentus de la ceinture montagneuse constituée par le Morne l'Hôpital et les dépressions sont autant de zones à risque où s'installent des familles, où se structurent des quartiers. Au cours des trois dernières décennies, "l'urbanisation de la pauvreté" s'est amplifiée. On assiste à une dégradation accélérée des infrastructures, des services et de l'environnement (Mathon, 2000) avec son cortège de conséquences sur les conditions et la qualité de vie de l'ensemble de la population. Une étude récente fait état de la précarité environnementale<sup>9</sup> de la Région Métropolitaine. L'absence de planification et de contrôle de la croissance urbaine conduit à des stratégies individuelles, et parfois collectives, dans une dynamique de "sauve-qui-peut" généralisé. Cette dynamique d'appropriation et de façonnement de l'espace urbain ne fait que renforcer la ségrégation socio-spatiale et toutes les formes de spéculation.

*"Elle permet à une minorité de réaliser d'importants profits, en marge de la légalité, et à la majorité de la population d'organiser sa survie" (Godard, 2001).*

En effet, les ménages les plus pauvres connaissent d'énormes difficultés pour accéder aux services publics et infrastructures, au sol et au logement, bien que d'une manière générale les experts tendent à indiquer que le niveau de desserte dans l'Aire Métropolitaine soit meilleure comparativement aux autres villes haïtiennes.

3.1.1 Un accès aux services et infrastructures largement déficient. L'eau courante n'est pas disponible dans la majorité (71,9%) des logements de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince (IHSI, 2000). En effet, les besoins en eau dans l'Aire Métropolitaine sont estimés à 2 millions m<sup>3</sup> par jour et la CAMEP n'arrive à couvrir que 53% de la demande (CAMEP, 2001). Selon l'EBCM, le mode d'approvisionnement le plus courant est l'achat de seaux d'eau. En effet, 59,7% des ménages doivent recourir à l'achat de seaux d'eau pour leur utilisation (IHSI, 2000).

---

<sup>8</sup> Cette conurbation regroupe originellement les communes de Port-au-Prince, Gressier, Carrefour, Delmas, Pétion-ville et Croix des Bouquets (IHSI). La création récente (2003) de deux (2) nouvelles communes, Tabarre et Cité Soleil (le plus grand bidonville de Port-au-Prince), porte à 8 le nombre des communes qui conformeraient l'Aire Métropolitaine. Il importe de souligner néanmoins l'absence d'un cadre légal actualisé —la communauté urbaine de Port-au-Prince a été créée en 1983— précisant le fonctionnement, les attributions et les compétences d'une telle communauté de communes. Par ailleurs, selon la Constitution de 1987, la commune est une Collectivité Territoriale jouissant de l'autonomie administrative et financière dont les attributions et compétences sont fixées par un décret-loi promulgué en 1982 non conformes en certains aspects avec les requis constitutionnels.

<sup>9</sup> Voir Holly, Gérald (1999). *Les problèmes environnementaux de la région métropolitaine de Port-au-Prince*. Commission pour la commémoration du 250<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la ville de Port-au-Prince. IHSI (1999).

Une étude récente sur le *profil de la pauvreté en Haïti à partir des données de l'enquête ECVH* souligne que “18% des ménages non-pauvres ont l'eau par tuyaux dans leur logement, contre 10% des ménages extrêmement pauvres”.

L'électricité représente le mode d'éclairage dominant pour la majorité des ménages de l'Aire Métropolitaine (93%) (Egset et Sletten, 2003 : 28) quoique les prises clandestines soient le mode usuel de branchement au réseau plus particulièrement au niveau des quartiers précaires comme mentionnés dans les études de cas ci-après. Toutefois, l'alimentation du réseau en énergie électrique depuis un certain nombre d'années est largement déficitaire si l'on tient compte du nombre d'heures effectives<sup>10</sup> fournies par la compagnie électrique, EDH, et la qualité du service.

Selon les données de l'EBCM, les maisons ordinaires (maçonnerie de blocs, toiture en tôle ou en béton) constituent l'essentiel du parc du logement (77,7% des logements).<sup>11</sup> La majorité des logements ne disposent que d'une ou 2 pièces dont les dimensions varient. En général, les logements d'une à deux pièces (62.3% des logements) sont exigus : leur superficie varie entre 12 m<sup>2</sup> 25 m<sup>2</sup>. Très peu de logements dispose d'une salle de bain ou de cuisine. L'exiguïté des logements et la qualité du bâti traduisent chacun à leur façon :

- D'une part, les difficultés éprouvées pour mobiliser un capital important et l'absence d'un système de crédit ou de mécanismes pour faciliter l'accès au logement aux catégories pauvres
- D'autre part, la pression sur le sol urbain.

L'accès à l'éducation est tout aussi compliqué. En effet, les enfants des ménages pauvres (pauvreté monétaire) connaissent des difficultés d'accès à l'éducation.<sup>12</sup> Une situation similaire existe dans le domaine de la santé : la recherche de soins dans des établissements de santé est moins fréquente chez les ménages de faible niveau économique (EMMUS, 2000 : 327).

3.1.2 Un environnement dégradé et malsain. L'Aire Métropolitaine est confronté à des problèmes d'ordre environnemental majeurs. D'une part, le système de collecte des ordures est déficient et inefficace : seul un tiers des déchets produits est collecté (Holly, 1999 : 29). Les ordures non collectées sont déversées dans les ravines, les canaux de drainage, les terrains vides ou sont accumulées sur la chaussée, les places et les marchés publics.

Les 1 500 tonnes d'excréta produites journalièrement par la population sont évacuées de différentes façons : si les latrines demeurent le dispositif le plus usuel (70% des ménages de l'Aire Métropolitaine) —quoique certaines d'entre elles soient rudimentaires (14%), non conformes aux normes (EMMUS, 2000 : 20)— parallèlement les canaux de drainage, les champs en friche, les ravines sont également utilisées par les habitants de Port-au-Prince pour satisfaire leurs besoins.

---

<sup>10</sup> On évaluait à 4 heures/jour le nombre moyen d'heures d'électricité fournies par EDH à l'époque de la réalisation de l'enquête ECVH.

<sup>11</sup> Il s'agit de maison ordinaire à un niveau. IHSI (2000). *Enquête Budget Consommation des Ménages (1999-2000). Volume I. Population, Ménages et Emploi.*

<sup>12</sup> Voir entre autres Banque Mondiale (1997), Egset et Sletten (2003).

Ces pratiques courantes d'évacuation de déchets de tout type mettent en situation de risque permanent les habitants des quartiers précaires, et globalement l'ensemble de la population port-au-princienne. Elles ne sont pas sans effet sur la santé de la population avec pour conséquences une augmentation des infections respiratoires et intestinales entre autres.

La pauvreté dans l'Aire Métropolitaine se traduit, entre autres, par une distribution inégale des rares ressources urbaines, des coûts élevés dans la vie et sur les conditions de vie d'une grande partie de la population, une plus grande vulnérabilité face aux risques et désastres.

Les enquêtes récentes permettent d'avoir une vue globale de la situation pour l'Aire Métropolitaine, mais la pauvreté urbaine est surtout abordée en regard de la pauvreté rurale. Par ailleurs, il convient de signaler que si les données disponibles permettent d'établir un cadre de comparaison entre l'Aire Métropolitaine et l'ensemble des autres villes, elles ne permettent nullement d'établir des différences régionales. Par delà les carences observées dans l'Aire Métropolitaine —et connues de tous— un diagnostic de la pauvreté intra-agglomération reste encore à faire.

Dans le chapitre suivant, le regard porté sur cinq quartiers précaires de l'Aire Métropolitaine permet de faire une première approximation de la problématique à l'échelle micro (quartier) et de cerner les stratégies mises en place par les populations pour faire face aux carences en matière de services collectifs.

Tableau 1

DONNEES FONDAMENTALES SUR L' AIRE METROPOLITAINE  
DE PORT-AU-PRINCE ET AUTRE URBAIN

	Aire Métropolitaine i/	Autre Urbain
Demographie		
Population (millier habitants) ii/	1 947,255	1 261,014
% par rapport population totale iii/	25	16
% par rapport population urbaine totale iv/	61	39
Caractéristiques du Logement v/		
% maison ordinaire à un niveau	62,7	71,6
% logement de 1 à 2 pièces	63,4	49,8
% ayant accès à l'eau courante	33,4	24,7
% ne disposant pas de douche	69,9	89,4
% disposant d'un lieu d'aisance à l'intérieur	16,3	3,4
% disposant d'un lieu d'aisance à l'extérieur	74,4	57,6
% ne disposant pas de lieu d'aisance	9,3	39,0
% disposant d'un WC comme lieu d'aisance	14,2	4,4
% disposant d'une latrine pour résidents seulement	23,2	35,7
% disposant d'une latrine pour résidents et voisinage	42,2	20,0
Accès à l'eau – principal mode d'approvisionnement		
% robinet à l'intérieur du logement	7,9	4,0
% robinet à l'extérieur du logement	12,9	11,3
% achat de seaux d'eau	61,2	17,2
Mode d'évacuation des ordures ménagères		
% transportant les ordures ailleurs	65,7	61,1
% utilisant le service de ramassage public	24,2	10,8
% jetant les ordures dans la rue	11,3	3,5
Accès au logement		
% propriétaire (terrain et bâtisse)	28,0	68,6
% propriétaire (bâtisse)	13,5	8,2
% locataire/fermier	52,8	19,0
% propriétaire ayant construit son logement	78,1	83,1
% propriétaire ayant acheté son logement	16,8	5,5
Economie		
Taux net d'activité	58,8	
Taux d'emploi	32,0	
Taux de chômage	45,5	
Inactifs/population active	70,1	127,5
Inactifs/actifs occupés	128,8	177,7
Chômeurs+Inactifs/actifs occupés	212,5	217,0
% ménages avec rapport dépendance économique # 2	26,2	29,8
% ménages avec aucun actif occupé	26,1	23,4

Source: Elaboré par l'auteur à partir de IHSI(2004). 4<sup>ième</sup> RGPH et IHSI(2003).ECVH-2001.

- i Port-au-Prince, Pétienville, Carrefour et Delmas.  
ii Calculs effectués à partir de IHSI(2004). 4<sup>ième</sup> RGPH. Résultats préliminaires.  
iii Calculs effectués à partir de IHSI(2004). 4<sup>ième</sup> RGPH.  
iv Calculs effectués à partir de IHSI(2004). 4<sup>ième</sup> RGPH.  
v Elaboré à partir de IHSI(2003). ECVH-2001.

#### 4. Cinq Quartiers Précaires: des ressemblances et des dissemblances

Sur la base de critères précis, cinq quartiers ont retenu l'attention pour une analyse fine des stratégies de survie des populations des quartiers précaires. La démarche ci-après a été adoptée pour l'élaboration des critères et le choix des quartiers sous étude:

##### 1. Conception d'un cadre général

- Un préalable: une représentation des différentes communes conformant la conurbation de Port-au-Prince et la recherche d'une certaine hétérogénéité pour avoir une vision large des différentes stratégies de survie mises en place par les communautés;
- Une périodisation des grandes phases de la croissance de l'Aire métropolitaine. Trois dates charnières ont été retenues: avant 1980, de 1980 à 1996 et après 1996 sur la base de l'expansion de la tache urbaine suivant la cartographie disponible.<sup>13</sup> Ce procédé a été privilégié compte tenu du fait qu'une périodisation sur d'autres critères combinant des facteurs économiques, politiques et d'autres relatifs à la date de parution des différentes cités aurait été plus complexe et peu utile aux objectifs de l'étude.
- Une catégorisation des situations de risques aux catastrophes naturelles liées à la localisation du quartier (berges de ravins, littoral, piedmonts...);

##### 2. Identification de paramètres en fonction de l'objet de l'étude et des dimensions de la pauvreté non monétaire:

- Niveau d'équipements des quartiers sur la base de l'offre de services existant au sein du quartier et de l'accès de la population à ces services (modalités et coûts)
- Densité de population
- Qualité du bâti

##### 3. Ciblage de plusieurs quartiers sur la base d'une revue documentaire préliminaire, de la connaissance empirique de la réalité urbaine et des informations disponibles sur l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince.

##### 4. Visites, observation de la situation des quartiers et repérage d'informants-clés pour la réalisation des entretiens de groupe (focus group).<sup>14</sup>

---

<sup>13</sup> Voir. Holly G (1999) coord. *Les problèmes environnementaux de la région métropolitaine de Port-au-Prince*. Commission pour la commémoration du 250<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la ville de Port-au-Prince.

<sup>14</sup> Voir en annexe le tableau synthèse des observations.

Une telle approche tient compte d'une part de l'interaction entre pauvreté et vulnérabilité; d'autre part, permet de souligner les ressemblances et dissemblances dans les stratégies de survie par rapport au niveau de consolidation du quartier en terme d'organisation spatiale et de cohésion sociale. Il s'agit d'une analyse dynamique qui met en interrelation différents paramètres pour mieux cerner les réponses des populations "pauvres" face aux contraintes de la précarité à laquelle elles sont confrontées au quotidien.

Les participants aux différentes entrevues de groupe ont été choisis aléatoirement lors des visites de quartier. La préoccupation fondamentale a été la recherche d'une certaine représentativité des catégories résidant dans le quartier (voir annexe).

4.1.1 Localisation des quartiers et situation générale. Les quartiers de Descayettes, *Cités* <sup>15</sup> l'Eternel et Plus, Fort-National, *Cité* Stinfort, Deshermites-Cerisier appartiennent respectivement aux communes de Port-au-Prince, Carrefour et Pétion-ville de la Région Métropolitaine.

Deux d'entre eux – Descayettes et Deshermites/Cerisier – sont situés sur les piedmonts du Morne l'Hôpital (Massif de la Selle), soit dans la zone d'extension sud-sud-est de l'Aire Métropolitaine. De par leur position périphérique, ces quartiers sont généralement mal raccordés à l'ensemble des réseaux existants (drainage, système d'adduction d'eau, voirie...). Les fortes pentes (supérieures à 50%), la présence de failles et la proximité des ravins représentent autant de dangers pour la population.

Fort National, par contre, se trouve en plein cœur de "l'ancienne ville", sur les collines surplombant la baie de Port-au-Prince. Il s'agit d'un quartier dégradé et dense du centre-ville, phénomène courant observé dans le processus de mutations socio-économiques issues de l'urbanisation accélérée.

Les *Cités* l'Eternel-Plus et Stinfort s'étendent le long du littoral, dans des zones anciennement couvertes de "mangroves". Ces sont des "terres rapportées" faites de tout-venant ou de déchets. Cité l'Eternel se trouve à la limite des communes de Port-au-Prince et Carrefour, à proximité de l'embouchure de la Ravine Bréa. Cité Plus est bordé par celle du Bois de Chêne. Deux exutoires naturels qui prennent naissance dans les hauteurs du Morne l'Hôpital et traverse une partie de l'Agglomération pour se déverser dans la baie de Port-au-Prince. Le quartier de Cité Stinfort se trouve à cheval entre la Commune de Gressier et de Carrefour. Dépendant administrativement de la commune de Gressier, les habitants du quartier, par contre, dans leur pratique de tous les jours et pour la résolution de conflits, sont plutôt tournés vers la Commune de Carrefour <sup>16</sup> ou vers celle de Port-au-Prince, offrant toutes les deux plus d'opportunités. Cette

---

<sup>15</sup> Nom usuel pour désigner les quartiers précaires. Généralement les toponymes de ces quartiers se réfèrent, entre autres, soit au nom du propriétaire originel du terrain, du gérant qui l'a loti, à des noms religieux (Eternel, Dieu...).

<sup>16</sup> Limitrophe à celle de Gressier

situation met l'emphase sur d'une part l'attrait exercé par la Région Métropolitaine sur les populations rurales,<sup>17</sup> d'autre part l'impact des crises politiques sur l'espace urbain.

D'une manière générale, la qualité du bâti dans l'ensemble de ces quartiers est mauvaise ou minimale (Holly, 1999: planche12), la desserte en services de base déficiente, voire inexistante. Ils occupent tous, à l'exception de Fort-National, des terrains inconstructibles ou des zones à risques, caractéristiques de la majorité des quartiers populaires.

4.1.2 Des modalités de peuplement: histoire du processus de consolidation. Chaque quartier précaire présente des spécificités tant dans ses modalités de peuplement que dans son processus de consolidation. Il reflète une phase de la croissance urbaine et porte les empreintes de la conjoncture politique ou économique qui l'a vu naître ce qui se traduira dans les caractéristiques et les particularités de la structuration du quartier. Tous, par contre, se caractériseront par leur haute densité, la mauvaise qualité du bâti et leur sous-équipement.

Selon les informations collectées, il ressort que le processus de densification des quartiers est progressif et peut selon le cas prendre plusieurs années. Ce dernier se donne à la faveur d'une mobilité au sein de l'espace urbain et l'arrivée de nouveaux migrants. Le quartier de Fort National, à la différence des autres, est un ancien quartier d'habitat précaire qui se structure dans les années 1940 suite aux démolitions effectuées dans la zone du Bas Morne à Tuff (Godard, 1983). Sa dégradation s'accélère à partir des années 80 parallèlement à une densification et une paupérisation croissante.

Pour beaucoup de quartiers,<sup>18</sup> les moments de convulsion politique constituent des phases de densification et d'extension: au cours des dernières décennies en périodes de crise politique, certains quartiers dits "à risques" tels Cité Soleil, Bel Air, La Saline... sont délaissés. Une part non quantifiable de la population s'installe dans d'autres quartiers réputés plus calmes (sécuritaires) ou en fondent un nouveau, tel Cité Stinfort, par exemple. En d'autres termes, on est en présence de flux de population qui peuvent être interprétés comme l'expression d'une dynamique d'attraction/répulsion existant au niveau des quartiers conséquemment à des facteurs externes ou aux mutations issues des différents processus de consolidation.<sup>19</sup> Il s'agit souvent dans ce dernier cas de figure de l'expulsion des plus pauvres, d'"une urbanisation expulsante" (Grouin, 2000).

---

<sup>17</sup> Ce qui voudrait dire que, contrairement au phénomène observé dans plusieurs pays de la région Amérique Latine et Caraïbe, l'Aire Métropolitaine continue de croître à un rythme accéléré. Toutefois, des études récentes (INESA, 2003) ainsi que les résultats préliminaires du 4<sup>ième</sup> RGPH tendent à montrer un regain de vitalité de certaines villes intermédiaires particulièrement celles ouvertes au commerce extérieur (port ou poste frontalier), avec pour conséquences des dysfonctionnements majeurs et une dégradation de l'espace urbain.

<sup>18</sup> Ceux situés en périphérie vivent ce phénomène avec plus d'acuité.

<sup>19</sup> L'amélioration des infrastructures ou un meilleur accès aux services de base (eau potable) conduit souvent à une augmentation de la rente foncière et des loyers.

Tableau 2

## DATE FONDATION DES QUARTIERS

Quartiers	Installation familles pionnières	Périodes d'extension
Fort-National	1925	1940/1980
Descayettes	1940 – 1950	1986/1991-1992
Deshermities/Cerisier	1953	1991/1992
Cité l'Eternel/Cité Plus	Années 1960	1973/1983-
Cité Stinfort	1992	en pleine

Source: Elaboré à partir des entrevues avec résidents (2003), Holly (1999), Godard (1983).

Certaines différences entre les modalités de peuplement des quartiers situés à proximité du littoral et ceux des piedmonts du Morne l'Hôpital, particulièrement ceux de formation récente, sont à signaler.

Dans le cas des quartiers construits sur le littoral dans les zones marécageuses, plus particulièrement Cité Stinfort,<sup>20</sup> la "construction" de la parcelle constitue un moment important dans l'implantation. Celle-ci peut se diviser en trois étapes qui représentent en fait deux phases du processus:

- la phase d'invasion/occupation qui consiste en la préparation du terrain et la construction d'une baraque de fortune avec des matériaux de récupération
- la phase de consolidation caractérisée par l'amélioration progressive de la construction et la structuration du quartier.

Pour les récents quartiers du Morne l'Hôpital (Deshermities, Cerisier), selon les informations recueillies lors des focus group, la phase d'invasion/occupation peut parfois se confondre avec celle de consolidation. Dès lors, les constructions sont réalisées au départ en dur (maçonnerie de blocs de parpaings). Cette modalité répond à la nécessité de faire face aux interdictions ou aux éventuelles actions de démolition que pourraient entreprendre les autorités locales ou l'OSAMH.

---

<sup>20</sup> A Cité l'Eternel cette pratique est observée dans les zones d'extension vers la mer.

**Encadré 1****UN EXEMPLE D'OCCUPATION ET DE CONSOLIDATION**

Nous avons mis des remblais, des déchets de vétiver, des masses de fer, nous avons repoussé la mer pour construire. Les matériaux de récupération utilisés pour l'implantation première sont remplacés progressivement par des matériaux plus durables: maçonnerie de blocs.

Malgré l'interdiction du CASEC, les gens continuent à s'installer ici, à repousser la mer.

Extrait du focus group Cité Stinfort, juin 2003.

Le poids des familles pionnières dans les phases ultérieures du processus de consolidation demeure confus et mériterait d'être approfondi dans le cadre d'études plus fines. On suppose qu'elles participent à la densification du quartier par la vente de parcelles et qu'elles constituent éventuellement une sphère d'influence, de pouvoir, voire de régulation, dans le quartier. Des mutations s'opèrent néanmoins au cours de la consolidation donnant lieu à des formes de socialisation révélatrices à la fois du brassage qui s'opère dans le quartier avec l'arrivée de nouveaux venus et de la quête d'urbanité de cette communauté "marginale".

Tant lors de l'occupation du terrain que dans les phases ultérieures de consolidation, de densification ou d'extension, le dimensionnement des parcelles est celui qui définit la configuration de l'espace, à savoir la proportion aire construite/circulation. Le dimensionnement des allées, les *corridors*, varie selon l'alignement des constructions et, dans une moindre mesure, de l'importance du *corridor* en terme d'accès au quartier. Toutefois, d'autres facteurs tels les contraintes du site (pentes, ravines...), son accessibilité, la forme de l'occupation (collective ou individuelle), la relation sol-individu-rente <sup>21</sup> et le statut socio-économique des habitants influencent à différents égards la "forme" du quartier. La morphologie du quartier répond ainsi à une double logique: celle de l'appropriation et celle de la valorisation de l'espace suivant une adaptation de certaines modalités essentiellement urbaines, mais non régulées, voire contrôlées ou gérées par la municipalité.

Seuls les plus compréhensifs acceptent de perdre quelques mètres de terrain pour laisser un "corridor" où il est possible de circuler sans être à l'étroit.

Extrait: focus group Cité Stinfort, juin 2003.

Les cas considérés, loin d'être représentatifs de l'ensemble des modes de peuplement et du processus de consolidation dans l'Aire Métropolitaine, permettent toutefois de faire ressortir assez clairement que:

- Ces *quartiers* répondent d'abord à un *besoin individuel* (une demande) *de logement* <sup>22</sup> *d'une*

<sup>21</sup> BLARY, R. et al. (1999). *Urbanité et quartiers précaires*, Montréal, p.4. Cette relation s'inscrit dans la logique du marché foncier de laquelle l'accès au sol est largement tributaire.

<sup>22</sup> Le terme est pris au sens de maison, de résidence

*population en situation de pauvreté*. En d'autres termes, "habiter dans les quartiers précaires particulièrement marqués par l'illégalité et la menace d'un déguerpissement suppose un choix souvent dicté par la nécessité-pauvreté (...)" (Blary et al. 1999: p.4).

- L'aménagement d'espaces ou d'équipements et la desserte en infrastructures ou services de base sont ultérieurs, car étapes "d'un projet collectif" participant à la consolidation du quartier. Cette dernière est aussi une résultante tant de la dynamique et de la vie de quartier que de l'acceptation de cet état de fait, sans pourtant conduire à une quelconque action de régularisation de la part des autorités concernées.

Les activités économiques qui se déroulent dans les quartiers sont généralement informelles et concernent l'alimentation (approvisionnement, restaurants informels...),<sup>23</sup> la fourniture de certains services. Certaines pratiques d'élevage (cochon, cabri...) y sont aussi présentes. Elles sont autant le témoignage d'une forme particulière d'urbanité que le fait de stratégies individuelles pour faire face aux besoins économiques des familles.

4.1.3 Profil des habitants des quartiers. Dresser un profil précis des habitants des quartiers sous étude est une tâche difficile, compte tenu de l'approche qualitative utilisée et de l'absence de données statistiques désagrégées pour l'Aire Métropolitaine. Pour aborder ce point, trois sources sont cependant utilisées: l'observation faite lors des différentes visites, le profil des

participants aux rencontres de groupe, les informations fournies par les informateurs rencontrés. Les résultats des enquêtes récentes (EMMUS, EBCM, ECV, ainsi qu'une réalisée sur 18 quartiers précaires) serviront par ailleurs de cadre de référence.

Dans l'ensemble, la population des quartiers est jeune: on y dénote une forte présence d'enfants et de jeunes.

Si l'on se réfère aux enquêtes EBCM et ECVH,<sup>24</sup> on constate que, d'une manière générale, un fort pourcentage de la population (44.7%)

de l'Aire Métropolitaine a moins de 20 ans. Il est à noter que cette proportion (50.4%) est nettement plus importante pour les villes de province, témoignant ainsi de modifications significatives dans la structure par âges de la population métropolitaine conséquemment aux flux

#### Encadré 2

##### PROFIL DES HABITANTS DE DESHERMITES/CERISIER

Les hommes sont occupés dans différents secteurs d'activités: portefaix, ferrailleurs, maçons...

Les femmes se retrouvent dans deux activités principales: commerce et femmes de ménage.

Certains ont un *demele*, d'autres une banque de *borlette*, des propriétaires de maison mettent en location une ou plusieurs pièces. Mais les locataires sont mauvais payeurs: le revenu généré par cette activité n'est pas toujours garanti. La majorité des gens est au chômage.

Extrait du focus group, juin 2003.

<sup>23</sup> Les activités économiques liées à l'alimentation sont généralement les plus courantes au sein des quartiers. On retrouvera aussi d'autres liées à la fourniture de certains services tels tailleur, coordonnier ou encore des *bric à brac* (l'équivalent du *Monte de Piedad* mexicain).

<sup>24</sup> Les résultats préliminaires du 4<sup>ième</sup> RGPH de la population permettent aussi d'évaluer le poids de la population de moins de 20 ans.

migratoires (IHSI, 2000). En outre, les données d'une enquête réalisée pour l'UNICEF confirment la présence d'une population majoritairement jeune dans les quartiers précaires.<sup>25</sup>

Tableau 3

## REPARTITION POPULATION PAR GRAND GROUPE D'AGES

	Aire Métropolitaine	Autre Urbain
% Population de moins de 15 ans	31,1	36,5
% Population de 15 à 64 ans	65,6	57
% Population de plus de 64 ans	3,3	6,5

Source: Elaboré à partir de IHSI(2003). ECVH-2001.

Pourtant sur le plan de l'éducation, les niveaux de scolarité atteints sont relativement bas: école primaire ou secondaire.

Du point de vue de l'emploi, le taux de chômage ou de sous-emploi dans les quartiers est relativement élevé. En effet, en considérant les informations sur l'emploi recueillies à partir de la fiche d'identification des participants au focus group comme proxy: 18 sur 54 participants déclarent clairement ne mener aucune activité rémunératrice. Huit d'entre eux n'ont pas répondu à la question, signe d'un certain malaise qui, sous toute réserve, peut être assimilé à des situations de sous-emploi ou de chômage. En mettant en correspondance ces informations et celles de l'enquête sus-mentionnée de l'UNICEF, la tendance qui se dégage est la même: une part importante (plus d'un tiers) de la population économiquement active des quartiers précaires est au chômage et ne dispose d'aucun revenu. D'un autre côté, les revenus des habitants déclarant travailler ou avoir un emploi sont loin d'être élevés: pour 17 participants sur 54, ils sont inférieurs au salaire minimum actuellement fixé à 72 gourdes par jour. Le nombre (15) de sans réponse est tout aussi élevé! Ceci met en exergue l'indigence des revenus et l'importance de la dimension économique de la pauvreté au niveau des quartiers précaires. La précarité de la situation économique se traduit en outre dans l'utilisation par les personnes rencontrées de certaines expressions pour caractériser leur situation personnelle ou celle de la communauté (habitants du quartier): "je me débrouille", "j'ai un petit job"...

Le commerce constitue l'une des principales activités économiques des habitants des quartiers. Des spécificités sont toutefois dégagées pour certains quartiers: par exemple, à Cité Stinfort, la proximité de la mer conduira certains à s'adonner à la pêche pour non seulement subvenir à leurs besoins mais aussi et surtout comme activité génératrice de revenus. On retrouve

---

<sup>25</sup> UNICEF (2001). *Données actualisées sur la situation socio-économique des enfants, des adolescent(e)s et des femmes en matière de santé, éducation, de protection des droits et de participation des sujets de droits dans 18 quartiers défavorisés de quatre communes de Port-au-Prince: Pétionville/Delmas/Carrefour/Port-au-Prince*. IHE. Miméo. pp109. Cette enquête s'est déroulée, entre autres, dans une section des quartiers de Fort-National et de Phillipo (quartier limitrophe de Deshermites/Cerisier). Près de 60% de la population pour l'ensemble des quartiers enquêtés est constitué des tranches d'âge allant de 0 à 19 ans.

aussi sur l'ensemble des quartiers des ouvriers du secteur de la construction (maçon, menuisier...) et dans une proportion moindre des professionnels (enseignants du primaire, comptables...).<sup>26</sup> La location d'une pièce de maison constitue une source de revenus pour certains, un revenu d'appoint parfois. Cette pratique traduit par ailleurs le dynamisme du marché immobilier au niveau des quartiers précaires et met en exergue la demande croissante de logement (voir 3.2.5).

4.1.4 Des stratégies de survie: des modes d'accès et satisfaction des besoins de base. En plus de la précarité économique, les habitants des quartiers doivent faire face à d'énormes difficultés pour accéder aux services de base. Cette situation tient à la fois des caractéristiques du processus de formation des quartiers, comme indiqué antérieurement (voir 3.3.2) et de l'absence de politiques publiques en la matière. A cela, il faut ajouter le fait que nombre de ces quartiers sont situés à la périphérie des principaux réseaux. A cet égard, la situation de Fort-National diffère: en dépit de sa proximité aux services de base et infrastructures, les carences y sont tout aussi aiguës.

Les services de base tels eau, électricité, éducation, santé sont largement insuffisants ou complètement inexistant sur l'ensemble des quartiers considérés. D'une manière générale, ces quartiers sont insalubres et cet état de fait est à la base de multiples cas d'infections intestinales, respiratoires ou de malaria. Les services d'éducation ou de santé, quand ils existent, sont assurés par des privés ou des groupes communautaires. L'accès aux quartiers, particulièrement ceux situés sur les piedmonts du Morne l'Hôpital, est difficile et risqué.

Les quartiers offrent par conséquent une image de précarité:<sup>27</sup>

- *physique* en l'absence ou la présence minimale d'aménagements et d'infrastructures
- *environnementale* du au faible niveau d'assainissement et à l'exposition à des risques divers (naturels et anthropomorphiques).

En dépit des similitudes, la perception des habitants par rapport à l'acuité des problèmes diffère. Ces divergences de vues s'expriment parfois avec une certaine agressivité. A Fort-National, la polarisation entre différents groupes était patente et a même perturbé la rencontre (voir annexe: rapport focus group). Dans ce quartier, la dégradation des conditions de vie est mal vécue par certains (voir encadré 3) qui perçoivent l'installation de bornes fontaines publiques comme une déchéance, "une façon de rabaisser" le quartier. Pourtant, d'une manière générale, particulièrement à l'intérieur des îlots, la qualité du bâti est mauvaise et la densité observée très élevée augmentant ainsi de manière considérable, la pression sur les rares services déjà vétustes.

Le niveau d'équipements ou de sous-équipements n'est pas le même et les problèmes d'accès aux services pourraient être classés en fonction de leur gravité. Une telle démarche a été utilisée auprès des participants lors des rencontres de groupe et rend compte de la perception des

---

<sup>26</sup> Voir profil des participants aux focus group.

<sup>27</sup> Dans son ouvrage *Gestion des quartiers précaires*, Blary définit la précarité des quartiers en fonction de quatre dimensions: physique (absence d'infrastructures et d'aménagement), économique (faiblesse des revenus et informalité des activités), environnementale (exposition aux risques...) et juridico-foncière (illégalité de l'occupation).

habitants par rapport aux problèmes de leur quartier. En organisant les réponses obtenues à partir des fiches d'identification soumises aux participants selon la fréquence la plus élevée, par ordre d'importance les problèmes suivants ont été mentionnés: drainage, l'accès aux services de santé, à l'eau, l'accessibilité au quartier, les loisirs, l'éducation, la gestion des ordures, les catastrophes.

### Encadré 3

#### **UNE INTERVENTION PUBLIQUE VECUE COMME UNE ACTION VISANT A DEGRADER LE QUARTIER!**

«Autour des années 90, une grande citerne est construite dans le quartier. A l'époque, les logements étaient directement raccordés au réseau d'alimentation en eau. Un tel projet s'avérait par conséquent inutile. Après la construction de la citerne, l'alimentation en eau a été suspendue pour démontrer le bien fondé de la citerne... Moi, personnellement, même lorsque l'eau de la citerne ou des fontaines publiques me serait distribuée gratuitement, je la refuserais...»

Extrait d'une intervention au focus group de Fort-National, juin 2003.

Comment s'organisent alors les populations pour la satisfaction de leurs besoins essentiels? Cette forme d'organisation généralement reconnue comme une "logique spatiale propre aux quartiers spontanés" est-elle le fait de stratégies individuelles et/ou collectives pour l'accès aux services urbains?

*4.1.4.1 Une exposition permanente aux risques accentuant la vulnérabilité.* Les quartiers précaires sous étude se trouvent exposés à deux grands types de risques liés aux caractéristiques du site occupé et à l'insalubrité causée par une mauvaise gestion des ordures et l'absence de système d'évacuation des eaux usées. Les inondations (voir encadré 4) et les éboulements suite à de fortes averses se produisent de manière répétée respectivement dans les quartiers du littoral (Cités l'Eternel et Stinfort) et ceux des piedmonts du Morne l'Hôpital (Deshermites/Cerisier) (voir annexe: rapport focus group).

La question de la gestion des ordures et de l'évacuation des excréta se révèlent comme les deux principales causes de l'insalubrité observée dans les quartiers considérés et soulignent le faible niveau d'assainissement. Ces foyers d'infection dont les conséquences sur la santé de la population sont majeures (maladies respiratoires, typhoïdes, malaria...) favorisent la pullulation de vecteurs tels les mouches et les moustiques, de mauvaises odeurs... Ils créent un environnement malsain et peu propice au développement de la population et des enfants, en particulier.

Au fond de la ravine, tout près de la route du Canapé-Vert (à l'entrée du quartier de Deshermites/Cerisier), les gens viennent déverser leurs déchets. Les employés de l'administration communale l'utilisent aussi comme lieu de décharge pour les ordures de la commune... Les habitants du quartier sont obligés de mettre le feu à ces tonnes d'immondices, initiative non sans conséquence sur la santé et l'environnement.

Extrait focus group Deshermites/Cerisier, juin 2003.

Les ordures sont jetées dans les ravines (Descayettes, Deshermites/Cerisier) ou les terrains vagues, dans la mer, dans les corridors ou dans la rue (Fort-National) ou brûlées, ceci à la discrétion du ménage. La collecte des ordures, à la charge du service de voirie de la municipalité et du CNE,<sup>28</sup> n'est pas assurée ou assurée partiellement (Fort-National) au niveau des quartiers précaires considérés. Le principe selon lequel l'eau de pluie nettoie est coutumier dans la gestion des ordures: les fatras d'en haut (Deshermites, Haut Fort-National, Descayettes...) sont entraînés par les eaux de pluie et s'entassent au bas de la ville, à l'embouchure des ravines sur le littoral. Dans certains quartiers ou certaines sections de ceux-ci où il existe des organisations plus ou moins dynamiques, le ramassage des ordures dans le quartier est parfois assuré par celles-ci (Fort-National). Dans l'ensemble, les stratégies les plus courantes sont individuelles et au détriment de la collectivité. Les populations en sont pourtant conscientes!

Les latrines constituent le type de toilette le plus fréquemment utilisé par les résidents des quartiers; leur utilisation n'est pas cependant généralisée. Il est donc impossible d'établir un ratio: une latrine/maison. Les stratégies pour l'évacuation des excréta sont par conséquent diversifiées: les latrines qui desservent plusieurs maisons, l'utilisation des latrines du voisin ou encore la défécation à l'air libre (terrains vagues, la mer, la ravine, constructions en chantier ou abandonnées... selon le cas) ou dans des sachets en plastique lancés n'importe où par la suite.<sup>29</sup> Conscients des problèmes causés par l'évacuation des excréta des latrines publiques (communautaires) ont été prises dans certaines quartiers, mais elles ont duré l'espace d'un cillement. Dans les quartiers situés sur le littoral (Stinfort et l'Eternel), l'implantation de latrines est plus difficile à cause de la présence d'eau dans le sous-sol: des solutions comme la construction d'un "coffre"<sup>30</sup> sont imaginées par les résidents pour contourner le problème.

---

<sup>28</sup> Il existe à cet égard une certaine confusion: selon la loi sur la commune de 1982, la municipalité est responsable de la collecte des ordures dans sa commune. Dans les années 90, une entité nommée Centre National d'Equipements (CNE) a été créée et le Service Métropolitain de Collecte des Résidus Solides (SMCRS) assure la collecte. Parallèlement certaines entreprises privées vendent à des particuliers (entreprises ou résidences) leur service pour la collecte des ordures.

<sup>29</sup> Pratique connue sous le nom de *parachute*.

<sup>30</sup> Latrine rudimentaire surélevée ne disposant pas de fosse.

Deux quartiers (Descayettes et Fort-National) sur cinq disposent d'un mini système de drainage ou d'évacuation des eaux usées fait de petits canaux à ciel ouvert.<sup>31</sup> Leur entretien n'est pas toujours assuré par la population. Dans les autres quartiers, les eaux usées sont jetées dans les *corridors*. L'absence de drainage se pose avec plus d'acuité dans les quartiers situés sur le littoral où les eaux de pluie mêlées aux eaux usées stagnent créant des mares insalubres et un amas de boue.

#### Encadré 4

##### LES PLUIES: UN MOMENT D'ANGOISSE

En période de pluie, les eaux mêlées aux ordures débordent de leur lit et envahissent les maisons emportant meubles et effets personnels, mettant en péril la vie des habitants du quartier. Des maisons sont parfois détruites.

Extrait focus group Cité l'Eternel, juin 2003.

**4.1.4.2 Accéder à l'eau: une bataille quotidienne.** D'une manière générale, avoir accès à l'eau est une bataille quotidienne selon le mode et/ou le lieu d'approvisionnement. On distingue trois sources principales d'approvisionnement en eau: les marchand(e)s, les fontaines publiques et les sources. Le piquage constitue une pratique courante dans certains quartiers comme Deshermites/Cerisier situé à proximité du réseau de la CAMEP. La qualité de l'eau varie aussi en fonction des sources d'approvisionnement; de même que le temps imparti, car avoir de l'eau sous-entend un déplacement et un effort. Indépendamment de sa qualité, une part importante de la population des quartiers doit payer pour se procurer ce liquide. Les écarts dans les prix sont parfois énormes d'un quartier à l'autre: à titre d'exemple, le prix d'un seau d'eau (5 gallons) varie de 0,50 – 3 gourdes (Descayettes, Cité l'Eternel, Stinfort) à 4 – 7 gourdes (Fort National, Deshermites/Cerisier) (voir tableau 2). Cette variation entre les deux groupes s'explique par la disponibilité en eau et la source d'approvisionnement.

Il faut consacrer, dépendant de l'affluence, entre 1 heure et demi à 2 heures par jour pour l'approvisionnement en eau ...

La Source de Macom est parfois le théâtre de bagarre...

Ce sont surtout les femmes qui partent à la recherche de l'eau.

Extrait du focus group de Stinfort, juin 2003.

Les capacités de stockage de la population des quartiers sont limitées; ce qui implique des déplacements journaliers pour pouvoir disposer d'une quantité minimale capable de "satisfaire"

---

<sup>31</sup> Ces ouvrages ont été réalisés dans le cadre de projet mis en œuvre avec l'appui d'ONG et du financement externe.

les besoins de la famille. Dans certains cas comme celui de Cité Stinfort, où il n'existe ni de prises à domicile, ni de fontaines publiques les habitants utilisent habituellement l'eau d'une source située à proximité du quartier (environ 3 km, soit 30 minutes de marche) ou construisent des puits. L'eau de la source est polluée tant par la présence de latrines en amont que par son utilisation pour la lessive et le bain de même que celle des puits. L'eau de pluie, quand elle est disponible, est préférée par certains (Fort-National).

Tableau 4

## COUT DE L'EAU ET SOURCE D'APPROVISIONNEMENT

Quartiers	Prix/ 5 gallons gourdes	Source d'approvisionnement
Descayettes	0,50	Bornes fontaines publiques/CAMEP
Deshermite/Cerisier	3,00 – 7,00	Source/Marchand(e)s/citerne privée
Eternel	0,75	Bornes fontaines publiques/CAMEP
Fort-National	-	Bornes fontaines publiques/CAMEP – marchand(e)s
Stinfort	0,00 – 2,00	Source, Marchand(e)s

Sources: Entrevues, focus group 2003.

Les quartiers de Cité l'Eternel, Descayettes et Fort-National disposent de fontaines publiques connectées au réseau de la CAMEP et gérées par un comité d'eau. Celles-ci alimentent le quartier (voir 3.2.6). Malgré tout, l'offre est loin de satisfaire à la demande. En effet, à Descayettes, on estime à 450m<sup>3</sup>/jour la demande. L'offre, par contre, se situe autour de 72m<sup>3</sup>/jour et représente un niveau de couverture des besoins en eau du quartier de l'ordre de 16%.

D'une manière générale —à l'exception des quelques quartiers touchés par le programme de la CAMEP— les dépenses effectuées par les ménages pour l'achat de l'eau sont assez élevées et représentent une part non négligeable de leur budget si l'on tient compte du niveau de revenu et l'on considère qu'un ménage (6 à 8 personnes) utilise en moyenne 20 gallons (4 seaux) d'eau par jour. Celles-ci se trouvent augmentées à cause de la mauvaise qualité de l'eau. Le traitement de l'eau avant consommation n'est pas une pratique courante et les méthodes utilisées pas toujours adéquates, ce qui n'est pas sans conséquence sur la santé de la population. Sur un autre plan, il convient de noter l'énergie dépensée (effort physique) et le temps alloué à une telle tâche, à savoir l'approvisionnement en eau. La rareté de cette ressource indispensable et son coût diminuent considérablement l'usage qui en est fait laissant de nombreux besoins insatisfaits. Ce qui a des conséquences néfastes sur le bien-être, la qualité de la vie de la population et accentue la précarité du ménage.

Malgré les récents efforts de la CAMEP pour doter certains quartiers de bornes fontaines payantes et ainsi améliorer la desserte en eau dans ces zones défavorisées, l'assèchement des principales sources alimentant l'Aire Métropolitaine et l'ampleur de la demande contribuent à maintenir la pression sur ce service. Aucune étude ne permet en outre d'évaluer l'impact du programme d'alimentation en eau des quartiers défavorisés réalisé par la CAMEP sur la santé de la population.

En résumé, peu de différences sont notées entre quartiers par rapport à la stratégie utilisée pour avoir accès à l'eau. Sur les cinq quartiers considérés, selon les informations collectées, les stratégies individuelles sont les plus prégnantes (voir annexe: rapport focus group). Pour l'ensemble la tendance est semblable à celle observée dans les quartiers enquêtés par l'UNICEF qui indique quatre principales sources d'approvisionnement, par ordre d'importance: les marchand(e)s, les fontaines publiques, les sources et les puits.

*4.1.4.3 L'électricité: une source d'énergie généralement rare.* L'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince se trouve confrontée depuis plusieurs années à une crise énergétique: des coupures d'électricité de plusieurs heures, voire plusieurs jours sur l'ensemble du réseau affectent à des degrés divers les quartiers. Dans ce contexte de carence généralisée, la situation des quartiers précaires considérés n'est pas meilleure, d'autant que fort souvent des transformateurs sont endommagés par une surcharge causée par les branchements clandestins raccordés au réseau. L'utilisation de sources alternatives, bougies et lampes —non sans risques— pallient le manque de courant.

Pour une soirée, on utilise deux à trois bougies à 3 gourdes chacune.  
Extrait du focus group de Stinfort, juin 2003.

Les maisons raccordées formellement au réseau et disposant d'un compteur sont peu nombreuses; les prises clandestines étant le type de branchement le plus usuel. Un réseau informel pour l'installation de prises clandestines existe dans certains quartiers: à Stinfort, par exemple, la mensualité pour l'abonnement à un branchement illégal, une *prise*, coûte environ 50 gourdes et les dépenses relatives à l'installation d'une prise s'élèvent à 2 500 gourdes approximativement. Par ailleurs, les câbles électriques sont souvent volés et doivent être remplacés, entraînant du coup une augmentation des dépenses.

La surcharge du réseau de l'EDH suite au nombre important de prises clandestines provoque une détérioration du matériel (câble, transformateur). Dans le cas d'une panne importante, les habitants des quartiers sont parfois obligés de cotiser pour obtenir le montant nécessaire à l'acquisition ou à la réparation d'un transformateur.

L'installation de compteurs collectifs, comme stratégie d'accès à l'électricité, n'est pas courante: Cité Plus, quartier limitrophe à Cité l'Eternel, expérimente une telle approche avec le support de l'EDH. Une vingtaine de ménages est branchée sur un même compteur et chacun d'entre eux paie 300 gourdes par trimestre.

Le transformateur qui dessert le quartier est presque toujours en panne. Il nous arrive de passer plus d'un an sans électricité.

Les élèves vont étudier à la station d'essence la plus proche d'où ils sont parfois chassés par les propriétaires.

Extrait focus group Deshermites/Cerisier. juin 2003.

Parallèlement à cette situation de sape qui peut en matière d'électricité, des initiatives intéressantes et à portée collective sont enregistrées. C'est le cas à Descayettes par exemple où des lampes solaires éclairent la place publique du quartier qui sert de lieu de rencontre, mais aussi de lieu d'étude pour les jeunes privés d'électricité chez eux.

Sur l'ensemble des quartiers précaires considérés, le branchement illégal sur le réseau de l'EDH constitue la principale stratégie individuelle ou collective d'accès à l'électricité en dépit des risques d'électrocution encourus lors de l'installation des prises, des campagnes de débranchement et des "spots" publicitaires de la compagnie électrique. Des risques dont les conséquences sont parfois mortels.<sup>32</sup> Un tel comportement s'il met à l'indexe l'absence d'une politique visant à généraliser et régulariser l'accès à l'électricité, traduit en outre la perception des résidents des quartiers populaires relative à leur droit à ce service convoité et dont jouissent d'autres. Prendre un risque est loin d'être une attitude neutre: il y a certainement une prise de position implicite qui se traduit soit par l'organisation d'un "réseau informel" de branchements, soit par la recherche de solutions moins risquées. Quelle que soit la stratégie utilisée, elle met l'emphase sur une nécessité dont la satisfaction requiert d'une mobilisation plus ou moins importante d'argent dont la disponibilité peut aussi être déterminante dans le choix, surtout si l'on tient compte des exigences de l'EDH.

Le SNELAK a versé à l'EDH 185 000 gourdes pour l'achat d'un transformateur en vue d'alimenter le quartier. L'organisation mène une lutte contre les prises clandestines et promeut l'installation de compteurs dans le quartier.

Extrait focus group Descayettes, juin 2003.

L'accès à l'éducation et à la santé: des moyens économiques difficiles à mobiliser

Comme souligné antérieurement (3.3.3), le niveau de scolarité de la population des quartiers est relativement bas. Cette situation traduit les difficultés auxquelles sont confrontés les

ménages pour avoir accès à ce service offert en grande partie par le secteur privé. L'importance de l'éducation pour les habitants des quartiers ressort clairement au niveau des échanges lors des rencontres et du poids imputé à ce service lors du classement effectué. En effet 27 participants sur 54 estiment qu'au niveau de leur quartier les carences en éducation sont énormes. En dépit de la place accordée à l'éducation, les ménages difficilement arrivent à consentir les dépenses relatives.

L'offre en éducation primaire existe généralement au niveau des quartiers.<sup>33</sup> Mais elle est insuffisante et la qualité de l'enseignement laisse

#### Encadré 5

##### UNE INITIATIVE AVORTEE

«En 2001, nous avons pris l'initiative d'ouvrir une petite école. Nous avons réuni les gens pour leur communiquer notre projet, mais lorsque nous avons commencé les travaux pour la construction d'une route d'accès, personne n'a participé.

A l'ouverture de l'école, nous avons eu seulement neuf (9) inscriptions alors que plein d'enfants vagabondent dans la «savane». Les parents des élèves ne payaient même pas la cotisation de deux cinquante gourdes réclamées pour l'année...»

Extrait focus group Cité Stinfort, juin 2003.

<sup>32</sup> Aucune donnée ne permet d'estimer le nombre de décès occasionné dans les quartiers par ces branchements illégaux.

<sup>33</sup> Ce n'est pas toujours le cas pour le niveau secondaire.

souvent à désirer. Ceci porte les parents à envoyer leurs enfants dans des écoles situées en dehors du quartier. Le coût et la qualité de l'enseignement sont des facteurs décisifs dans le choix de l'établissement, mais aussi des facteurs d'exclusion. La proximité du service ne constitue pas un élément déterminant de la décision. Ceci s'explique par l'absence d'une distribution rationnelle des équipements éducatifs dans l'Aire Métropolitaine et le faible niveau de régulation du secteur en terme de localisation des services. De fait, la dispersion et la concentration des équipements éducatifs dans une aire donnée correspondent plus à la logique du marché offre/demande qu'à des critères de desserte en fonction du type de services collectifs et du bassin de population à desservir. En ce sens la réalité des quartiers est conforme à la dérégulation "territoriale" du secteur et au nombre limité d'écoles publiques (faible intervention du secteur public). Par conséquent, les initiatives privées ou communautaires se multiplient au niveau des quartiers dont certaines avec des moyens de fortune, tel le cas de cette petite école de Cité Stinfort construite avec des matériaux de récupération dans un milieu insalubre.<sup>34</sup> L'école loin de trancher avec son environnement —nombre de maisons de la cité utilisent ces matériaux de fortune— ne correspond pourtant pas au standard et à l'idéal des parents en matière d'éducation pour leurs enfants.

Les faibles moyens économiques dont disposent les ménages constituent par ailleurs un obstacle majeur et conduisent parfois à des choix difficiles pour les parents en ce qui a trait à l'éducation de leurs enfants: certains incapables de faire face aux dépenses sont obligés de ne pas les envoyer à l'école. Le niveau de désertion et de redoublement est en outre élevé. Selon l'enquête réalisée par l'UNICEF en 2001, le coût moyen mensuel de scolarisation par ménage est supérieur à 300 gourdes (373 gourdes), ce qui en regard du niveau de revenu constitue une dépense importante pour de nombreux foyers en plus de l'inadéquation qualité/coût observée.

Cette situation entrave la constitution du capital humain, essentiel au développement, et diminue les opportunités tant en terme de formation supérieure que d'emploi pour les jeunes adultes. Cet effort financier fourni par les familles est comparable à un investissement pour casser le cycle de reproduction de la pauvreté (pauvreté chronique); celui-ci est très rarement rompu compte tenu des limitations dans l'accès à l'éducation.

«Dans les centres de santé, il faut non seulement payer la consultation, mais aussi les examens de laboratoire et les médicaments...»

«Lorsqu'on sent un malaise on tente de résoudre le problème soi-même...»

Extraits focus group Cité Stinfort, Fort-National, juin 2003.

Dans le domaine de la santé, le panorama ne diffère pas de celui de l'éducation: insuffisance des infrastructures, localisation déficiente et forte présence du secteur privé (église, ONG...). La réalité des quartiers est dominée par la carence en équipements de santé. De longs parcours sont parfois nécessaires pour atteindre le centre de santé le plus proche et celui dont les coûts sont accessibles. Les coûts

de consultation varient entre 15 et 75 gourdes, selon le cas. Certains centres offrent de la nourriture aux enfants, ce qui attire les parents qui éprouvent par ailleurs des difficultés pour subvenir correctement à l'alimentation de leur famille (voir encadré 5). Dans des cas complexes

<sup>34</sup> Voir UNICEF (2001) op.cit pour une vue plus globale de la situation des équipements éducatifs dans les quartiers précaires.

et graves, les malades utilisent les services de l'Hôpital Général ou d'autres hôpitaux réputés pour certaines spécialités et qui se trouvent dans des villes de province (Cayes, Léogâne, Gressier...).

#### Encadré 6

Le Centre de Santé, «l'œuvre des artisans de paix», est un centre privé situé à Mariani qui dessert depuis 1990 la population de Carrefour et de Port-au-Prince. Jadis, subventionné par CECI et PROMES, il donnait de la nourriture aux enfants et distribuait les médicaments gratuitement. La perte des subventions en 2000 a entraîné la suspension de ces 2 services. Il s'en est suivi une baisse dans la fréquentation du centre. Le MSPP fournit seulement des vaccins au Centre.

Les frais de consultation et d'exams de laboratoire perçus lui permettent de couvrir ces dépenses de fonctionnement. Les cas graves sont référés au Centre de Carrefour ou à l'Hôpital Général.

Les Services offerts: consultation prénatale, pédiatrie, médecine interne, vaccination et éducation sanitaire sur les thèmes suivants: eau potable, diarrhée, allaitement maternel, planning familial, prévention SIDA.

Les maladies les plus courantes: Malaria, diarrhée, SIDA/tuberculose, malnutrition, typhoïde.

Extrait entrevue réalisée avec un responsable, juillet 2003.

Selon les informations collectées, l'utilisation des services d'un praticien (médecin) pour la résolution de problèmes de santé est le dernier recours. L'automédication constitue la phase initiale de leur démarche. Les coûts prohibitifs des soins de santé expliquent leur approche. Matrones, *medsen fèy* et *ougan* dont la présence pallient, dans certains cas, les déficiences des équipements de santé remplissent parallèlement leur fonction traditionnelle<sup>35</sup> au sein de la communauté des quartiers précaires.<sup>36</sup>

La qualité des soins et du service fourni par le secteur public, particulièrement l'Hôpital Général est décriée, de même que les coûts pratiqués par les cliniques privées (voir rapport: annexe rapport focus group). La vulnérabilité de la population face à la maladie ressort dans presque toutes les interventions. La solidarité se manifeste beaucoup par le support moral que financier.

---

<sup>35</sup> Les *ougan* distinguent les *maladi doktè* qui sont des *maladi bondye*, c'est à dire des "maladies naturelles" pour lesquelles le malade peut avoir recours aux services d'un médecin de celles qu'ils classent comme étant "surnaturelles", provoquées par conséquent par des fétiches et requérant de soins particuliers. Ce sont des *maladi fetich (maladi dyab)*.

<sup>36</sup> A cet égard, il convient de souligner que les *ougan* sont aussi sollicités par certains pour la résolution d'autres problèmes liés à leurs activités économiques ou à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Certaines initiatives communautaires essaient un tant soit peu de proposer des solutions plus accessibles: Cité l'Eternel, Descayettes et Fort National disposent chacun d'un Centre de Santé Communautaire. A Descayettes, le centre géré par le SNELAK fonctionne depuis 1988. Leur capacité d'accueil et leurs moyens sont néanmoins limités et ils n'arrivent pas à desservir l'ensemble de la population. Le taux de fréquentation diminue par ailleurs à cause des avantages fournis (distribution gratuite de médicaments et de nourriture) par d'autres centres.

Il est quand même significatif de noter la différence de comportement de la population dans sa stratégie pour l'accès respectivement à l'éducation et à la santé; toutefois, les difficultés pour mobiliser les moyens économiques nécessaires pour prétendre accéder à ces services sociaux de base essentiels pour le développement humain et le bien-être constituent une constante dans les préoccupations des habitants des quartiers précaires qui module leur choix. En fait, il se pose un problème d'accessibilité<sup>37</sup> aux services que les quelques initiatives communautaires (collectives) ou projets n'arrivent pas à eux seuls à résoudre.

4.1.5 Des formes d'accès au sol et au logement: entre illégalité et informalité. Les formes d'accès au sol et au logement sont diversifiées et dépendent des modalités de peuplement et du processus de consolidation. Il faut ajouter à ceci la pression sur le sol créée par la croissance accélérée de l'Aire Métropolitaine qui se manifeste par une faible disponibilité de terrains constructibles et l'envahissement progressif de zones à risques. Les marchés fonciers et immobiliers connaissent du coup des fluctuations et une surestimation des valeurs marchandes des biens meubles et immeubles s'en suit, laquelle se reflètera aussi au niveau des quartiers précaires. Tout ceci rend encore plus compliqué l'accès au sol et au logement pour les ménages pauvres, d'autant que l'extension de la tâche urbaine s'est faite —et continue de se faire majoritairement— de manière horizontale, la valorisation verticale de l'espace bâti étant une pratique peu courante (GODARD, 1991) et très récente.

#### Encadré 7

##### UNE ILLEGALITE "AFFRANCHIE"?

A partir des années 80, les macoutes ont envahi les mangroves. Ils ont occupé des parcelles et en ont vendu d'autres.

A partir de 1986, à la faveur de la chute de Jean-Claude Duvalier, d'autres groupes, particulièrement les militaires, se sont installés dans les mangroves. Depuis lors, des particuliers ont remblayé les zones de marécages et ont même "repoussé" la mer.

Extrait focus group Cité l'Eternel, juin 2003.

Pour les quartiers sous-étude, il importe de faire ressortir que, d'une manière générale, l'occupation du sol est illégale, quoique ce terme n'ait jamais été utilisé par les résidents des quartiers lors des rencontres. Cependant, la conscience d'être dans une situation "particulière" existe et se traduit dans les faits ou le récit de ceux-ci: "malgré l'interdiction du CASEC", "la stratégie consiste à mettre l'OSAMH devant le fait accompli", "certaines personnes construisent une maisonnette en une nuit et s'y installent immédiatement"... Toutefois, le sentiment d'insécurité en rapport à l'occupation est à peine perceptible et est le fait d'une pratique qui s'est progressivement généralisée. De plus, l'implication —dans des

<sup>37</sup> Le mot est pris au sens large, c'est à dire non seulement en terme économique mais aussi en terme de proximité et de répartition du réseau d'éducation et de soins de santé sur le territoire métropolitain.

conjonctures particulières— de personnes proches du régime en place comme promoteur ou instigateur du mouvement d’occupation de terrain tend à lui donner une certaine “légalité ou légitimité” (voir encadré 7), sans créer pour autant un sentiment de sécurité chez les populations.<sup>38</sup>

On retrouve par conséquent des situations différentes en rapport à la tenure foncière: vente et affermage de terrain. Dans le cas où les occupants ont “construit” la terre (Cité l’Eternel et Cité Stinfort), ils estiment avoir des droits sur celle-ci et en tirent profit (voir annexe: rapport focus group). Il se structure ainsi un véritable marché foncier informel avec ses modalités et principes. La pratique d’*affermage* du terrain se retrouve particulièrement dans le cas de terrain appartenant à l’Etat ou de terrain privé. Le gérant (ou fermier) des terres morcelle et loue des parcelles à des particuliers à qui il en donne l’usufruit.

Celui qui a fait la terre peut passer une parcelle à quelqu’un, ce dernier peut payer entre cinq mille à quinze mille gourdes pour un lot. La valeur du terrain est fonction de sa préparation (remblais) et de sa position.

La construction de la maison se fait progressivement: certains construisent en tôle (matériau de récupération) d’abord; puis lorsqu’ils ont des ressources ils entament une construction en dur ... La construction d’une pièce de 12 m<sup>2</sup> coûtera environ cinquante mille gourdes.

Extrait focus group Cité Stinfort, juin 2003.

Parallèlement, un marché immobilier tout aussi dynamique existe au niveau des quartiers; dépendant du quartier, on y retrouve une part plus ou moins grande de locataires. Les prix des loyers dépendent du quartier (niveau d’équipements) et de sa position dans le quartier (à proximité de la grande route ou de voies d’accès principales). Un quartier comme Descayettes, par exemple, connaît une augmentation du coût du loyer suite aux travaux d’aménagement physique et de desserte en eau. Cette situation aura pour conséquence “une expulsion” des populations les plus pauvres ou leur installation dans des zones à haut risque (berges de ravines, marécages...).

A Cité Stinfort, par contre, la position de la maison et la qualité de la construction sont les facteurs déterminants dans le coût du loyer. Il s’agit, et ceci est valable pour l’ensemble des quartiers étudiés, de la location d’une pièce sans aucune facilité (électricité, salle de bain, cuisine, eau...) et avec latrines dans de rares cas.

---

<sup>38</sup> Celui-ci se manifestera beaucoup plus par la qualité du bâti et le processus progressif de consolidation.

Tableau 5

## COUT DU LOYER POUR UNE HABITATION D'UNE PIECE A CITE STINFORT

Loyer/6 mois (gourdes)	Type de construction	Position
2 000	Murs en blocs, toiture en tôle	A proximité Route Nationale
1 250 – 1 500	Murs en blocs, toiture en tôle	Vers l'intérieur, vers la mer
750	Murs et toiture en matériaux de récupération (tôle, plastique...)	Vers l'intérieur, proche de la mer

Sources: Entrevues, focus group 2003.

Depuis plus de 15 ans, je construis une pièce de maison. J'achète un sac de ciment, des blocs, du sable, etc. chaque fois que cela est possible. Avec la hausse des prix, le sac de ciment se vend actuellement à 225 gourdes, je ne peux pas terminer la construction... Certains construisent d'abord en tôle et en bois et s'installent dans la maison. Ils l'entourent par la suite de murs en blocs, et une fois la construction terminée ils détruisent la première maisonnette de fortune.

Extrait focus group Deshermites/Cerisier, juin 2003.

A Deshermites, pour les constructions en dur (murs en blocs et toiture en tôle), le locataire paiera entre 2 500 et 3 000 gourdes. Le prix est le même à Cité Stinfort pour une construction en tôle. Les difficultés confrontées par les locataires pour le paiement des loyers sont évoquées par l'ensemble des participants aux focus group. Tout aussi difficile est la mobilisation de ressources pour la construction d'un logement, ce qui explique en partie la qualité du bâti et les dimensions des habitations dans les quartiers précaires. Là, certaines formes de solidarité, d'entraide, présentes dans le monde rural subsistent et sont utilisées par certains pour la construction de leur logement: un groupe de personnes travaille et l'organisateur de la *konbit* prend en charge nourriture et boisson pour la journée de travail offerte bénévolement. D'autres, par contre, s'approprient des modalités du monde urbain en rémunérant le *bòs* qui lui vendra ses services pour la construction. Les ressources financières épargnées serviront à payer la main d'œuvre et les matériaux. L'inflation et l'augmentation des coûts des matériaux ralentissent énormément les constructions et nombre d'entre elles restent de longues années inachevées. La multitude de stratégies évoquées lors des focus group témoignent de la créativité, de la débrouillardise des populations pour faire face à leur besoin de logement et sont autant de signaux de l'absence d'une politique de logement et de mécanismes visant à faciliter l'accès au logement aux couches défavorisées.

Un autre élément à signaler c'est le haut taux d'occupation du logement. En moyenne 5 personnes occupent une pièce de 12m<sup>2</sup>, soit 2.4m<sup>2</sup>/personne: indice d'un niveau élevé d'entassement et par conséquent, de promiscuité. Cet indice peut s'avérer encore plus mauvais dans des cas où, pour diminuer les coûts de loyer, plusieurs personnes (6 ou 7) vivent dans un espace réduit, une pratique dénoncée par les participants au cours des rencontres.

4.1.6 Les stratégies collectives: des formes d'organisation pour accéder aux services. L'univers organisationnel est multiforme et dense au niveau des quartiers précaires. On retrouve des organisations populaires (OP), des groupements communautaires, des groupes de jeunes, de femmes... Cette prolifération récente d'organisations au sein des communautés se manifeste avec des différences certaines au niveau des quartiers: mise à part la variété indiscutable de types d'organisations, ce qui retient l'attention c'est plutôt la pérennité à géométrie variable de celles-ci et la capacité dont font montre certaines communautés pour s'organiser et mettre en place des actions au bénéfice de la collectivité. Les raisons de ce dynamisme sont diverses. Plusieurs hypothèses peuvent être émises et mériteraient d'être creusées en profondeur dans le cadre d'étude spécialisée. De fait, les études récentes tendent beaucoup plus à analyser le degré de structuration des organisations communautaires qu'à comprendre les paramètres liés à l'émergence des organisations de quartier dans un milieu où le mouvement social urbain à caractère apolitique est relativement récent et embryonnaire. L'idée que la dynamique associative est à la fois fonction du niveau de consolidation du quartier et de la demande d'Etat exprimée par la population peut être énoncée. Les interventions au sein de certains quartiers à l'initiative d'organisations non gouvernementales ou d'autres secteurs marquent à leur manière, selon leur type ou leur nature, la vie communautaire en y introduisant de nouvelles formes de regroupement ou en renforçant celles qui existent.

L'activité à portée communautaire n'est pourtant pas nouvelle: dans plusieurs quartiers anciens, comme Descayettes, à l'époque de la dictature des Duvalier on retrouvait des conseils d'actions communautaires. La fonction de ces structures inféodées au régime duvaliériste était double: d'abord, politique en vue d'assurer la pérennité du régime à partir du contrôle du quartier, alors section communale <sup>39</sup> et, le cas échéant de la répression-dénonciation des opposants/militants; parfois, communautaire avec la mise en œuvre d'actions visant à faciliter l'accès au quartier, par exemple. Ces interventions se réalisaient le plus souvent suivant la pratique de *konbit* héritée du milieu rural et adaptée aux conditions de la vie urbaine.

A plusieurs égards, 1986 marque une rupture et un tournant dans la dynamique associative et citoyenne. Celle-ci se traduit entre autres par l'émergence d'une dynamique nouvelle dans les quartiers avec l'apparition d'organisations communautaires orientées vers le développement et l'amélioration des conditions de vie dans le quartier. Les comités de quartier, forme jusqu'alors inusitée de regroupement des habitants d'un même quartier, cherchent des solutions aux problèmes collectifs d'accès aux services, d'amélioration des conditions et de la qualité de vie; dans leur quête d'urbanité, ils posent de manière non équivoque la question du droit à la ville.

4.1.6.1 *SNELAK: une expérience probante à Descayettes.* L'organisation SNELAK émerge au lendemain de la chute de la dictature des Duvalier en 1986 dans la mouvance générale de l'époque. Elle manifeste la volonté d'un groupe de résidents du quartier en quête de solution aux problèmes confrontés par le quartier, particulièrement en matière de services et d'infrastructures de base: eau potable, électricité et santé.

---

<sup>39</sup> Les chefs de section, tonton macoute, du monde rural sont tristement renommés pour cette tâche qu'ils assumaient. Au lendemain de la chute de la dictature, ceux ayant commis des exactions ou abus dans les quartiers, furent poursuivis par la population.

La première activité de l'organisation à sa création, en 1986, est de créer une place publique sur un lieu de décharge sauvage situé en plein milieu du quartier. C'est la première action collective réalisée avec des fonds collectés dans la communauté.

En 1988, l'organisation avec le financement de CEE, l'appui d'une ONG (SOE) et du Ministère des Affaires sociales (MAS) entame la construction d'un centre de santé qui sera finalisé avec l'appui de l'UNICEF en 1992. A partir de cette date, le centre est opérationnel et fournit des soins à la population.

Des démarches sont également entreprises auprès de l'EDH pour l'installation d'une ligne et le branchement de plusieurs compteurs: 185 mille gourdes ont été versées à la compagnie électrique par le comité SNELAK pour l'achat d'un transformateur pour le quartier. Parallèlement, l'éclairage de la place publique et du terrain de basket avec des lampadaires solaires qui restent allumés jusqu'à 11 heures PM permet de pallier aux déficiences encore grandes en donnant aux jeunes l'opportunité de disposer d'un lieu sécuritaire sur leur quartier où ils peuvent se rassembler le soir et étudier.

L'accès à l'eau en 1999 est l'aboutissement d'une lutte de plus de dix ans (1986-1999). Ce projet financé par l'UE et mis en œuvre conjointement par le GRET, la CAMEP et le SNELAK a permis d'améliorer les conditions d'accès à l'eau pour une grande partie de la population. Le coût du seau d'eau est passé de 3 à 5 gourdes à 0.50 gourdes. Une salle de projection de films est construite avec les bénéfices tirés de la vente de l'eau, de même que le pavage de la principale voie d'accès au quartier, l'aménagement d'un terrain de jeux ou de sport et la construction de douches publiques.

Entre 1996–1999, un projet d'assainissement mis en œuvre conjointement avec le GTIH, permet de faciliter la circulation à l'intérieur du quartier avec des travaux d'aménagement physique tel que le bétonnage des "corridors", la construction d'escaliers... Le quartier est pour ainsi dire mis à sec, assaini et la circulation interne facilitée.

#### **SOSYETE NEG LAKAY (SNELAK)**

Date de fondation: 2 avril 1986

Structure: 1 Comité directeur et 5 sections correspondant aux domaines d'intervention actuels de l'organisation

Santé: Centre de Santé SNELAK (SSS)

Assainissement: Section Assainissement (SAS)

Eau potable: Comité Gestion de l'Eau à Descayettes (CGDD)

Loisirs et éducation: Section Loisirs et Education (SLES)

Electricité: Section Electricité (SES)

Les partenaires du SNELAK: SOE, GRET, GTIH, CAMEP, UNDH, Mairie de Port-au-Prince, UNICEF, HS2004, FONDEF.

Source: Extrait rencontres avec représentants SNELAK.

Les leçons tirées de cette expérience mettent en exergue le rôle majeur du niveau de consolidation du quartier comme cadre favorable à l'émergence de réseaux solidaires et à la création d'un sentiment d'appartenance, d'identité. Comme le souligne Laborde (1994), "les habitants ont une certaine familiarité avec le quartier qu'ils habitent. Ils se l'approprient, ils le connaissent, s'y reconnaissent et peuvent y être reconnus". Une certaine fierté se dégage des acquis obtenus au prix d'une longue lutte pour accéder aux services et infrastructures de base. La cohésion émane tant de la consolidation du quartier (tissage de liens sociaux) que de la lutte collective pour sa construction dont l'accès aux services en est un exemple. Aujourd'hui, Descayettes est une référence pour les quartiers voisins: les membres du SNELAK sont choisis pour faciliter la résolution de conflits entre fractions antagoniques.

Du point de vue de la pauvreté, si certains résultats ont été obtenus en terme de l'accès à certains services et infrastructures de base, la faiblesse des revenus constitue un handicap majeur qui augmente la vulnérabilité des ménages les plus pauvres. Les interventions entraînent une valorisation de l'immobilier qui se traduit par une augmentation des loyers. Les ménages ne pouvant supporter ces coûts sont obligés de quitter le quartier pour s'installer dans un autre où les loyers sont à leur portée.

### **5. La lutte contre la pauvreté urbaine: des interventions partielles**

Au cours des dernières années, plusieurs actions ont été menées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté: plutôt ponctuelles, elles n'ont pas contribué à une diminution substantielle de la pauvreté. Les chiffres et le classement d'Haïti parmi les pays les pauvres en sont des indicateurs tangibles: 55% de la population haïtienne vit en dessous de la ligne de pauvreté extrême et 71% en dessous de la ligne de pauvreté (Egset et Sletten, 2003: 9). Les enquêtes et études récentes<sup>40</sup> tendent à montrer d'une part, que la pauvreté en Haïti est surtout en milieu rural; d'autre part, que l'incidence de la pauvreté extrême dans l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince est moindre que celle observée dans les autres villes de province (Egset et Sletten, 2003 p: 13). Toutefois, la question de la pauvreté urbaine n'est abordée que partiellement à savoir sous l'angle des revenus/consommation (LP) et de l'accès aux services et infrastructures (NBI). Les deux approches privilégiées favorisent une compréhension partielle, voire tronquée, du phénomène de la pauvreté urbaine et de ses causes profondes tout en induisant conséquemment des interventions à portée limitées. Ces dernières de nature sectorielle s'inscrivent habituellement dans le cadre de programmes d'urgence ou de projets en vue d'apporter des solutions à certaines carences en matière d'évacuation des excréta (projets de latrines), de curage de canaux de drainage, d'accès à l'eau, d'éducation, de santé, de renforcement organisationnel. Mises en œuvre par des Organisations non gouvernementales (ONG) ou des organisations internationales (OI) en partenariat avec des institutions publiques (CAMEP, MAS...), elles touchent plusieurs quartiers de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince. Quoique répondant à des besoins exprimés par la population des quartiers précaires, force est de constater que l'absence de coordination et, parfois de cohérence, entre les différentes interventions menées au niveau des quartiers précaires.

---

<sup>40</sup> Voir EBCM (2000), ECVH (2003), EMMUS III (2001) et Egset et Sletten (2003).

## 5.1 L'accès aux services et infrastructures de base: deux expériences

Deux expériences sont présentées pour illustrer les types d'intervention visant à un meilleur accès aux services et infrastructures de base. Ni l'une, ni l'autre ne se définissent comme des projets de lutte contre la pauvreté, bien que dans leurs objectifs elles prétendent à l'amélioration des conditions de vie des catégories défavorisées. Il s'agit des projets du GRET et du GTIH qui diffèrent tant par leur approche que par la mise en œuvre.

5.1.1 L'accès à l'eau: une action structurante et rentable. Dans le cadre d'un programme d'urgence et d'assistance humanitaire au lendemain du retour à l'ordre constitutionnel en 1994, le GRET- France entame une expérience qui d'action d'urgence (1995) se convertira en action structurante autour de l'accès et la gestion de l'eau dans les quartiers précaires. Trois grands objectifs sont visés à partir de cette intervention qui mobilisera dans son ensemble de 1995 à 1998 des fonds de l'UE, l'Agence Française de Développement, FENU, UNICEF et de la CAMEP:

- L'organisation de la communauté autour d'un bien commun et renforcement de ses capacités (gestion, conflits, organisation)
- Un partenariat public/privé dans la gestion d'un service
- La reconnaissance par un organisme d'Etat d'une organisation communautaire (contrat, compte en banque).

Près de 900 mille m<sup>3</sup> d'eau distribuée dans 37 quartiers précaires de l'Aire Métropolitaine génèrent à la CAMEP des recettes supérieures à 3 millions de gourdes.

Source: <http://www.haiticamep.org>

A partir de l'expérience initiée dans le cadre du programme d'urgence, plusieurs quartiers de l'Aire Métropolitaine sont ciblés tant par le GRET que par la CAMEP. Ceci donne naissance à un Programme d'Alimentation en Eau Potable des Quartiers Précaires et à la création au sein de la CAMEP d'une unité responsable de ce volet (UCQP). Le projet vise à doter les quartiers

précaires de l'Aire Métropolitaine de bornes fontaines payantes gérées par un Comité d'eau selon un système de régie intéressée. L'eau vendue par la CAMEP au quartier à un taux préférentiel, soit 5,30 gdes/m<sup>3</sup> est revendue aux utilisateurs à 15,90 gdes/m<sup>3</sup>.

Les recettes dégagées de cette vente sont réparties en trois parts: fonctionnement du comité d'eau et entretien du réseau, CAMEP (33%), bénéfices nets (17%).<sup>41</sup> La part de bénéfices nets, et ceci selon la dynamique de l'organisation et du quartier, sert au financement

---

<sup>41</sup> Le fonctionnement du comité d'eau inclut les dépenses d'entretien et de réparation minimale, les dépenses courantes (salaires des vendeurs d'eau, rémunération des membres du comité et autres frais). Les bénéfices nets, la somme dont dispose le comité pour financer des activités ou des projets pour le quartier. La répartition des recettes est fixée en pourcentage pour chacune des rubriques. Voir <http://www.haiticamep.org>

d'équipements collectifs (place publique, terrain de basket, salle de loisir à Descayettes ou centre de santé à Fort National) ou à alimenter un fond de crédit (coopérative à Cité l'Éternel).

En termes d'impact, la CAMEP estime que approximativement 300 emplois permanents sont générés par cette activité. De leur côté, le GRET et le comité de Descayettes mentionnent l'existence d'emplois "rotatifs" dont le but est d'aider des personnes en situation économique extrêmement difficile. Les modalités pour l'identification de ces personnes reste à la discrétion du comité. Toutefois, la portée d'une telle initiative gagnerait à être analysée afin de dégager des pistes pour la création d'emplois au niveau des quartiers. Un autre acquis fondamental, quoique encore fragile, est la confiance issue de l'interaction entre les organisations communautaires et une institution publique, la CAMEP. Sur un autre plan, celui de l'accessibilité au service —les branchements individuels étant peu courants dans le cadre de ce programme, l'achat de seaux d'eau demeure le mode d'approvisionnement le plus fréquent—<sup>42</sup> une amélioration significative est à signaler: la diminution dans l'énergie (effort) et le temps mobilisés pour qu'un ménage se procure de l'eau. Ceci entraîne des modifications dans les stratégies collectives conduisant à une certaine recherche de répliquabilité de la part des quartiers précaires plus enclins à produire une demande à la CAMEP. La CAMEP amplifie son programme: entre 1995 et 2001 plus d'une trentaine de quartiers sont desservis par le système de bornes-fontaines payantes.

Au niveau de l'organisation, l'acquisition de capacités de gestion technique (intervention au niveau du réseau, gestion administrative et financière, rapport avec la communauté) constitue sans doute un capital pour la communauté, de même que la pérennité de l'organisation communautaire même quand celle-ci serait liée seulement à la gestion de l'eau.

L'ampleur des retombées sur les conditions de vie, mis à part l'aspect tangible à savoir l'accès à l'eau, est difficilement mesurable en l'absence de données sur la santé ou sur la pauvreté.

5.1.2 L'aménagement physique des quartiers pour l'amélioration des conditions de vie. Le GTIH démarre en 1985 un projet de latrénisation sur plusieurs quartiers de Port-au-Prince (Turgeau) qui rapidement se transforme en un *Projet de développement intégré des quartiers périphériques de Port-au-Prince* touchant sur une période de treize ans dans plus d'une vingtaine de quartiers situés dans les communes de Carrefour, Pétiion-Ville, Delmas et Port-au-Prince. Les projets s'articulent autour de trois axes:

- Aménagement physique des quartiers à partir de la construction d'infrastructures de base (pavage de *corridor*, murs de soutènement, latrines...)
- Renforcement organisationnel
- Formation (prévention contre le SIDA, alphabétisation, éducation civique, technique...)

---

<sup>42</sup> Selon les données de la CAMEP, il s'agit de 200 branchements privés dans certains quartiers touchés par le projet <http://www.haiticamep.org>

Les organisations et la population sont impliquées au processus de montage du projet: recensement de la population du quartier, identification des besoins prioritaires, mobilisation et sensibilisation de la population. Ces projets développés sur la base d'une approche participative utilisent les formes de solidarité traditionnelle, la *konbit*, pour l'exécution des travaux de construction des petites infrastructures de base. La recherche de la participation et sa valorisation le long du projet constitue l'un des piliers de sa réussite. Elle oblige l'organisation communautaire avec l'appui-encadrement de l'ONG à la transparence dans la gestion du projet (matériaux et ressources financières injectées par l'ONG à travers le comité de quartier) et à la recherche de cohésion sociale. Les comités planifient les activités —en collaboration avec la population et le support de l'ONG— assurent la gestion du projet au niveau du quartier.

Ces grandes *konbit* mobilisant hommes, femmes et enfants du quartier pour le transport de matériaux, l'organisation de repas les week-end pour les participants à l'exécution de travaux, ont graduellement diminué au fil des projets et des quartiers. Dans leur évaluation, les organisations partenaires du GTIH estiment que la crise économique et la réalisation de projets HIMO par d'autres institutions sont les principaux facteurs explicatifs de cette baisse de participation-contribution. En dépit de ces difficultés les acquis du projet sont multiples. Ils se situent à un double niveau:

- physique avec l'accessibilité du quartier (escaliers, pavage de corridors, ponceaux...), la protection de certaines zones à risque (mur de soutènement) et l'assainissement (drainage des eaux usées);
- renforcement compétences locales à travers les différents programmes de formation en développement communautaire, prévention contre le SIDA, éducation civique...

Le GTIH, à partir de 1995, en plus de l'aménagement physique des quartiers oriente ses activités vers le secteur informel et ouvre un volet micro-crédit accessible aux petits commerçants et producteurs de l'Aire Métropolitaine.

## **5.2 Le programme Habilitation des Communautés et Collectivités Territoriales**

Le volet urbain du Programme Habilitation des Communautés et Collectivités Territoriales (HCCT-Urbain) de l'UNICEF vise fondamentalement au renforcement des capacités des organisations communautaires dans la double perspective d'une intégration des leçons apprises et de recherche de continuité des actions. Ce programme qui se développe conjointement avec le CISD du MAS touche plusieurs quartiers précaires de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince. Pour atteindre ces objectifs, des interventions diversifiées sont envisagées:

- Appui à la capitalisation à travers l'octroi de crédit aux organisations pour un montant de 30 à 35 mille gourdes pour la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus. Il s'agit d'un micro-crédit destiné au petit commerce et à la production (bougies, bonbon, beurre d'arachide...)
- Identification d'actions prioritaires dans le domaine d'accès aux services et infrastructures (construction de petites infrastructures de base)

- Encadrement – appui à l'éducation à travers l'équipement en infrastructure (latrines, eau) de certaines écoles
- Renforcement organisationnel à travers l'encadrement de la plateforme organisationnelle regroupant certaines organisations communautaires. Ce regroupement se fait sur la base d'affinités entre dirigeants ou de la mise en œuvre d'activités communautaires.

## 6. Conclusions et Recommandations

La réalité des quartiers précaires est complexe et hétérogène: les résidents à travers des stratégies individuelles de survie, les organisations communautaires avec l'appui d'ONG et de certaines institutions publiques tentent, à partir d'interventions sectorielles, de contrecarrer ou pallier les nombreuses carences présentes au niveau des quartiers. Ces initiatives visent toutes, à un niveau ou à un autre, l'amélioration des conditions de vie des habitants. Toutefois, la portée des interventions et des stratégies mises en place est limitée, car partielles et sous-tendues par une mauvaise gestion urbaine. En effet, l'accent prioritaire mis sur la satisfaction des besoins en terme d'accès aux infrastructures et services de base ne s'inscrit pas dans un cadre stratégique global qui vise la réduction de la pauvreté urbaine et contemple les différentes dimensions de celle-ci. L'inadéquade gestion urbaine fragilise en outre les acquis et favorise l'installation de la pauvreté, laquelle tend à devenir chronique.

L'analyse des stratégies de survie de la population des quartiers précaires indique par ailleurs que la capacité à mettre en oeuvre collectivement des projets est fonction de plusieurs facteurs, dont entre autres, la consolidation du quartier et le degré d'organisation de la communauté. En effet, si les carences sont similaires et les problèmes se posent avec plus ou moins d'acuité selon le quartier, des différences notoires sont observées dans la dynamique associative présente en leur sein. Celle-ci peut être la résultante d'un processus endogène (SNELAK par exemple) ou être stimulée par des ONG dans le cadre de projets. Dans l'un ou l'autre cas, la cohésion sociale issue des différentes initiatives conduit certainement au renforcement des capacités locales en matière d'identification de priorité et/ou de gestion de projet. Cette cohésion est toutefois menacée par la polarisation croissante de la société, conséquemment à la crise multidimensionnelle<sup>43</sup> que connaît le pays depuis plus d'une décennie. Les situations de conflits latents s'en trouvent renforcées. Les tensions observées entre les participants lors de la réalisation du focus group à Fort National illustrent à bien des égards cette cristallisation de la crise dans l'espace social qu'est le quartier; elles tendent à montrer d'autre part que la dégradation des conditions de vie, la vulnérabilité et la mobilité de la population au sein du quartier entravent les capacités de regroupement et la construction de la cohésion sociale. Par conséquent, les conditions objectives de chaque quartier renvoie à la nécessité d'établir une typologie des quartiers afin de mieux cerner la nature des interventions requises et de les articuler avec une vision globale du développement urbain. Ceci requiert d'études approfondies sur la réalité des quartiers précaires reposant sur une approche multidimensionnelle qui permet de disposer à la fois de données désagrégées et d'une analyse rigoureuse non seulement sur les causes mais aussi sur les facteurs conduisant à la reproduction de la pauvreté urbaine.

Il ressort par ailleurs que les municipalités de l'Aire Métropolitaine demeurent de grands absents à tous les niveaux et sur tous les tableaux. Or, leur implication dans une gestion adéquate de l'espace urbain suppose qu'elles disposent, d'une part, d'informations de base et d'outils nécessaires à la prise de décision; d'autre part, de ressources humaines et financières suffisantes pour la mise en oeuvre des stratégies requises pour la réduction de la pauvreté, l'amélioration des conditions et de la qualité de vie de la population. En ce sens, le renforcement des capacités

---

<sup>43</sup> La composante politique de cette crise tend à dominer et à exacerber les tensions déjà existantes pour conduire à de nouvelles relations de pouvoir.

locales est essentielle, de même la coordination des actions (niveau national et local). La responsabilité assumée à date en grande partie par les communautés (familles et organisations communautaires) et les ONG à travers les diverses interventions sectorielles répertoriées doit néanmoins être appuyée ou relayée, selon le cas, par les institutions publiques concernées. Une collaboration étroite entre les différents acteurs dans la définition et la mise en œuvre de stratégies accompagnée d'une prise en charge effective favorise la durabilité des actions et la participation.

En guise de recommandations, il apparaît important de structurer les interventions de lutte contre la pauvreté autour de plusieurs axes qui tiendraient compte des différentes dimensions de la pauvreté. Dans le cadre de cette étude, seules les dimensions liées à la satisfaction des besoins de base, notamment l'accès aux services, au sol et au logement ont été évoquées. Des besoins qui se retrouvent d'ailleurs au cœur des préoccupations, attentes et demandes formulées par les populations concernées. Ces demandes s'articulent essentiellement autour des points suivants: l'accès aux services (eau, électricité) et la construction d'infrastructures de base, l'organisation de la communauté, la gestion municipale urbaine, une meilleure coordination des actions, la prévention de risques et désastres et la participation de la population dans l'élaboration des programmes ou projets.

Les pistes listées ci-dessous peuvent être considérées comme un point de départ pouvant conduire à l'élaboration d'un cadre stratégique pour la réhabilitation des quartiers précaires de l'Aire Métropolitaine de Port-au-Prince qui serait inclus dans un agenda sur la pauvreté urbaine. Il convient, par ailleurs, d'insister sur la nécessité de cerner non pas globalement, mais de manière spécifique, la réalité des autres villes d'Haïti afin de contribuer à une amélioration substantielle de la capacité de réponse des municipalités, acteur incontournable et essentiel, dans la lutte contre la pauvreté, particulièrement de la pauvreté urbaine.

En ce sens, quatre niveaux d'interventions sont préconisés:

**1. Sur le plan institutionnel.** Compte tenu du rôle primordial des municipalités dans la lutte contre la pauvreté et de la nécessaire articulation des actions entre les différents niveaux de pouvoir, il semble que:

a) La mise en œuvre d'un programme visant au **renforcement des structures locales** soit fondamentale. Il s'agit de doter les municipalités des ressources techniques, matérielles et financières requises pour qu'elles soient à même d'assumer pleinement leur responsabilité en matière de gestion urbaine et de fourniture de services collectifs, notamment dans les quartiers précaires.

b) La mise sur pied de **structures intercommunales** afin de faciliter les tâches de **coordination** et réaliser des économies d'échelle dans la fourniture de certains services collectifs. Une telle dynamique peut être exploitée dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de lutte contre la pauvreté qui tiendraient compte des spécificités (avantages et contraintes) des communes en interaction.

c) Le renforcement des initiatives privées, publiques ou mixtes <sup>44</sup> qui, de manière systématique, réalise la *collecte de données et d'informations* sur la réalité urbaine afin de produire réflexions et indicateurs surtout *sur la pauvreté urbaine*. Ces données contribueront à une meilleure connaissance du système urbain haïtien, connaissance nécessaire et indispensable à la prise de décisions appropriées et à la conception de politiques publiques adéquates. Une vision fine de la réalité des quartiers précaires permettrait de les classer, les prioriser, identifier la nature des interventions requises et les intégrer dans un cadre global. Dans cette perspective, l'accès à une information actualisée et détaillée sur la précarité et la vulnérabilité des quartiers nécessite aussi la réalisation d'études spécifiques et de cadastres.

**2. Sur le plan de la gestion urbaine.** La compréhension de la dynamique urbaine, notamment celle des quartiers précaires, doit favoriser l'émergence d'une vision orientée vers une meilleure intégration de l'espace urbain. Dans cette perspective, il s'agit d'explorer l'idée et de promouvoir des *services de proximité* dans les quartiers précaires, d'amplifier les expériences probantes de *gestion de proximité* <sup>45</sup> ainsi que d'inciter le *développement d'activités économiques productives et de services* au sein des quartiers en améliorant parallèlement les conditions d'accessibilité et les infrastructures existantes. En ce sens, la création d'un *Fonds Communautaire d'Appui aux Initiatives Locales* (FCAIL) pour faciliter la mise en œuvre d'initiative individuelle (familiale) ou collective (communautaire) au sein des quartiers est un mécanisme à explorer. Les modalités pour la constitution et la gestion du fonds ainsi que les conditions d'accès seraient à approfondir dans le cadre d'études spécifiques, de même que les formes de partenariat public/privé qui pourraient exister. Ce fonds serait un instrument financier dans le cadre de l'exécution d'un vaste programme d'assainissement au niveau des quartiers précaires.

**3. Sur le plan de la réhabilitation des quartiers.** Compte tenu du degré d'insalubrité, de la faible couverture en services collectifs et du degré d'entassement qui règne au sein des quartiers précaires, il importe de:

a) Concevoir un *programme* structuré visant à doter les quartiers précaires de certains *services collectifs* pour l'évacuation de déchets ou résidus solides, l'alimentation en eau potable, l'énergie électrique. Parallèlement des actions devront envisager la construction de système de drainage et l'amélioration de l'accessibilité des quartiers. L'ensemble des interventions devra se faire suivant une démarche participative et envisagera, selon le cas, des possibilités de partenariat public/privé. Le renforcement des microentreprises présentes dans les quartiers est à considérer. Des mécanismes pour la gestion et l'entretien des services et infrastructures seront élaborés et mis en place afin d'assurer leur pérennité.

b) Se pencher sur les zones à risques, particulièrement celles plus vulnérables aux désastres naturels afin d'envisager les mesures concrètes de *prévention* ou de protection

---

<sup>44</sup> A titre d'exemple, la structuration à la INESA du CEDUR prévoit un centre de documentation et l'organisation d'une base de données urbaines.

<sup>45</sup> Ceci ne peut se faire sans une analyse comparative des expériences réalisées à date et leur systématisation en vue de tirer les leçons (positives ou négatives) en vue de produire des connaissances qui seront utilisées par d'autres.

nécessaires. En plus des interventions ponctuelles, la mise en place d'un *système d'alerte* ainsi que l'organisation de la communauté autour de cette question s'avèrent nécessaire. Car pour qu'elles soient effectives, ces mesures doivent compter sur la participation de la population qui doit connaître et comprendre les risques encourus afin qu'elle puisse assumer un rôle proactif dans la gestion de ceux-ci.

c) Considérer la question de l'*accès au sol et au logement* comme un axe fondamental d'intervention au niveau des quartiers; cette démarche doit aborder des points clés comme: les mécanismes pour l'amélioration du logement (crédit), des formes légales d'accès au sol urbain, des appuis techniques dans la construction de logement ou la conception de lotissement, la régulation ou le contrôle des prix du loyer.

**4. Sur le plan de la participation et de la construction d'une nouvelle citoyenneté.** S'il est reconnu que la participation des communautés aux différentes phases d'un projet est essentielle à sa réussite, dans le cas de programmes de lutte contre la pauvreté, la participation concourt également à la construction du capital social nécessaire à la consolidation des quartiers. De fait, la diminution du degré de vulnérabilité passe par la capacité de réponse de la famille ou de la communauté. Dans cette optique, une attention spéciale devrait être accordée aux enfants, aux jeunes et aux femmes qui sont les groupes les plus vulnérables et leurs besoins respectifs pris en compte lors de la conception de projet.

Les *programmes de renforcement organisationnel* et l'implantation de *mécanismes de concertation* viseraient à raffermir la capacité de réponse, et aussi de dialogue des communautés pauvres. Ils conduiraient parallèlement au développement, au sein des quartiers, de nouvelles formes de solidarité tout en consolidant le sentiment d'appartenance. L'émergence d'une citoyenneté responsable et non exclusive (ou excluante) dépend de la propension à fournir et sauvegarder des espaces d'interaction sociale. Le renforcement des espaces publics y contribueraient grandement. En ce sens, un appui spécifique aux organisations communautaires pour l'*élaboration de diagnostic participatif* et l'élaboration de *plan stratégique* serait souhaitable, de même que la *construction ou l'aménagement d'équipements communautaires* de loisirs ou sportifs, places publiques.

## GLOSSAIRE

Banque de borlette	Poste de jeu de hasard équivalent au loto.
Bòs	Ouvrier de la construction
Bric à brac	Maison d'affaires dont l'activité principale est de prendre en gage un bien quelconque contre un prêt monétaire
Cité	Nom donné à certains quartiers précaires
Corridor	Ruelles à l'intérieur d'un quartier dont la caractéristique principale est leur exigüité, leur dimension variant entre 0,60m à 1,50m.
Demele	Nom donné à un petit commerce (boutique) traduisant la débrouillardise relative à l'activité en question
Konbit	Forme d'entraide existant en milieu rural pour le travail de la terre (préparation du sol, ensemencement) qui consiste à donner sa journée en contrepartie de nourriture et de boisson. L'organisateur de la konbit participera à celles organisées par ceux qui l'ont aidé
Medsen fèy	Guérisseurs traditionnels
Ougan	Prêtre vaudou, religion d'origine africaine
Piquage	Branchement illégal sur le réseau d'alimentation en eau

## LISTE DES ACRONYMES

CAMEP	Centrale Autonome Métropolitaine d'Eau Potable
CNE	Centre National d'Equipements
EBCM	Enquête Budget Consommation Ménages
ECV	Enquête Conditions de Vie
EDH	Electricité d'Haïti
EMMUS	Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services
GRET	Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques
GTIH	Groupe Technologie Intermédiaire d'Haïti
MAS	Ministère Affaires Sociales
OI	Organisation Internationale
ONG	Organisation non gouvernementale
SMCRS	Service Métropolitain de Collecte des Résidus Solides
UE	Union Européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance



## BIBLIOGRAPHIE

- AHO, Gilbert et al. (1997). *Manuel d'analyse de la pauvreté. Applications au Bénin*. PNUD. Université Laval, Université Nationale du Bénin. Canada.
- ARRIAGADA, Camilo (2000). *Pobreza en América Latina: nuevos escenarios y desafíos políticos para el hábitat urbano*. CEPAL. Serie medio ambiente y desarrollo. Chile.
- BAHAROGLU, Deniz and KESSIDES, Christine. *Urban Poverty. Chapter 16, Volume 2 Macroeconomic and Sector approaches*.
- BARRETT, Alison et al. (2000). *India's Urban Poverty Agenda: Understanding the poor in cities and formulating appropriate anti-poverty actions*. Discussion paper for South Asia Urban and City Management Course.
- BLARY, Réjeanne et al. *Urbanité dans les quartiers précaires*. Miméo.
- BOLTVINIK, Julio. *Aspectos conceptuales y metodológicos para el estudio de la pobreza in CADET, Charles L. (1996). Crise, pauperisation et marginalisation dans l'Haïti contemporaine*. Editions UNICEF. Port-au-Prince, Haïti.
- CEPAL (2001). *El espacio regional. Hacia la consolidación de los asentamientos humanos en América Latina y el Caribe*. México.
- CLING, Jean-Pierre et al. *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté*. Ed. Economica, Paris Chapitre VI.
- DEVAS, Nick and al. (2001). *Urban Governance and Poverty. Lessons from a study of ten cities in the South*. University of Birmingham. London.
- EGSET Willy and SLETTEN Pal (2003). *La pauvreté en Haïti. Un profil de la pauvreté à partir des données de l'enquête ECVH*. Fafo. Miméo.
- FLEURBAEY, Marc et al (1997). *Mesurer la pauvreté?* in *Economie et Statistique* numéro 308/309/310. INSEE.
- GODARD, Henry R.(1983). *Port-au-Prince, les mutations urbaines dans le cadre d'une croissance rapide et incontrôlée*. Thèse. Université de Bordeaux III–UER de Géographie.
- GODARD, Henry R. (1991). *Port-au-Prince: les transformations récentes de l'espace urbain in HECTOR, Cary et JADOTTE, Hérard. Haïti et l'Après-Duvalier: Continuités et Ruptures*. Editions Henri Deschamps, CIDIHCA. Chapitre 8.
- GODARD, Henry R. (1994). *Port-au-Prince (1982-1992): un système urbain à la dérive in Problèmes d'Amérique Latine N° 14 La ville et l'Amérique Latine*. Juillet-septembre, La documentation française, Paris.
- GOIRAND, Camille (2000). *La politique des favelas*. Editions Karthala. Paris.
- GRANADA, Camilo. *Poverty Reduction in Urban Areas: Employment and income generation through partnerships successful case studies*. Miméo.

- HOLLY, Gérald (1999). *Les problèmes environnementaux de la Région Métropolitaine de Port-au-Prince*. Commission pour la commémoration du 250<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Port-au-Prince. Port-au-Prince, Haïti.
- HOURRIEZ Jean-Michel et LEGRIS, Bernard (1997). *L'approche monétaire de la pauvreté: méthodologie et résultats* in Economie et Statistique numéro 308/309/310. INSEE.
- IHSI (2000). *Enquête Budget – consommation des ménages (EBCM 1999–2000). Volume 1, Population, ménages et emploi*. Division du recensement et des enquêtes nationales. Port-au-Prince, Haïti.
- IHSI (2003). *Enquête sur les conditions de vie en Haïti (ECVH-2001). Volume 1*. PNUD, FAFO. Juillet, Port-au-Prince, Haïti.
- IHSI (2003). Les actes du séminaire —atelier de présentation des premiers résultats— Enquête sur les conditions de vie en Haïti. PNUD, FAFO. Février, Port-au-Prince, Haïti.
- JORDAN, Ricardo y SIMIONI, Daniela (compiladores) (2003). *Gestión urbana para el desarrollo sostenible en América Latina y el Caribe*. CEPAL, Cooperazione Italiana. Chile.
- LOLLIVIER Stéfan et VERGER, Daniel (1997). *Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes* in Economie et Statistique numéro 308/309/310. INSEE.
- MATHELIER, Richard (2000). Pour lutter contre la pauvreté ou pour créer de la richesse? Miméo. Décembre, Port-au-Prince, Haïti.
- MATHON, Dominique (2000). *Pour amorcer une réflexion sur la réhabilitation des quartiers précaires: quelques points de repère* in Itinéraires N° 2 juillet–décembre, CHRESO, Faculté des Sciences Humaines, Université d'Etat d'Haïti. Port-au-Prince.
- MPCE (2002). *Carte de Pauvreté pour Haïti. Version intérimaire*. Port-au-Prince, Haïti.
- MSPP (2000). *Enquête mortalité, morbidité et utilisation des services*.
- NAVARRO, Lía (2001). *Exploring the environmental and political dimensions of poverty: the cases of the cities of Mar del Plata and Necochea-Quequén* in Environment and Urbanization Vol 13, N° 1 April.
- PNUD (2003). Programme intégré de réponse aux besoins urgents des communautés et des populations vulnérables (PIR). Mars Port-au-Prince, Haïti.
- SATTERTHWAITE, David. *Reducing Urban Poverty: Some Lessons from Experience*. Human Settlements Programme. IIED, London.
- SCHTEINTGART, Martha (coordinadora) (1997). *Pobreza, condiciones de vida y salud en la ciudad de México*. El Colegio de México. México pp.379-427.
- UNICEF (2001). *Données actualisées sur la situation socio-économique des enfants, adolescents(tes) et des femmes en matière de santé, éducation, de protection des droits et de participation des sujets de droit dans 18 quartiers défavorisés de quatre communes de Port-au-Prince: Pétion-ville, Delmas, Carrefour, Port-au-Prince*. Miméo, Port-au-Prince, Haïti.
- UNICEF (2001). *Etude communautaire dans les quartiers défavorisés de Port-au-Prince*. Elaboré par ECOSOF. Programme HCCT-Urbain. Rapport.

WRATTEN, Ellen (1995). *Conceptualizing urban poverty* in Environment and Urbanization, Vol.7, N°1, April. London.



Annexes

*Fich prezantasyon patisipan yo*

Dat \_\_\_\_\_

Katye \_\_\_\_\_

- 1) Seks patisipan an  Fi  Gason
- 2) Ki laj ou \_\_\_\_\_
- 3) Katye \_\_\_\_\_ Ki bò nan katye a (ti non jwèt) \_\_\_\_\_
- 4) Depi ki lane ou rete sou katye a \_\_\_\_\_
- 5) Nan ki klas ou rive \_\_\_\_\_ Metye ou \_\_\_\_\_
- 6) Ki sa ou fè pou viv (travay) \_\_\_\_\_
- 7) Konbyen kòb ou te fè mwa pase \_\_\_\_\_
- 8) Eske ou se manm yon asosyasyon/gwoupman  wi  non
- 9) Ki asosyasyon/gwoupman \_\_\_\_\_
- 10) Konbyen pyès kay kote ou rete a genyen \_\_\_\_\_
  - a)  Fèm  Pwopriyetè  Lòt \_\_\_\_\_
  - b) si ou pwopriyetè, tè a se  pou ou  ou afèmen li  lòt \_\_\_\_\_
- 11) Kilès nan pwoblèm sila yo ki grav anpil (4), grav (3), pa pi grav (2) oswa pa preske pa ekziste (1) sou katye a

Pwoblèm dlo	
Pwoblèm drenaj (kannal), ma dlo	
Pwoblèm fatra	
Pwoblèm sèvis sante	
Pwoblèm sèvis edikasyon	
Pwoblèm wout	
Pwoblèm kote pou moun (jèn) divèti yo	
Pwoblèm inondasyon, tè deboule, dife...	
Pwoblèm ensekirite, vyolans...	
Lòt pwoblèm	

*Profil des participants aux focus group*

Une cinquantaine de personnes ont participé aux focus group sur les cinq quartiers ciblés. A partir des informations collectées à travers une fiche d'identification, le profil des participants se présente comme suit:

<b>Sexe des participants</b>		14 femmes et 40 hommes			
<b>Age des participants</b>					
< 20 ans		5			
20 – 40 ans		30			
40 – 60 ans		15			
> 60 ans		2			
SR		2			
<b>Niveau de scolarité</b>					
Primaire		9			
Secondaire		31			
Université		3			
SR		11			
<b>Date d'arrivée sur le quartier</b>					
Période	Fort National	Mariani	Cité L'Eternel	Deshermites/ Cerisier	Descayettes
1950 – 1970	1	1	1	3	-
1970 – 1980	4	-	1	1	1
1980 – 1990	2	-	-	3	4
1990 – 2003	1	11	3	3	6
Total	11	12	7	10	14

Emploi	Niveau de Scolarité				
	Primair e	Secondaire	Universit é	SR	Total
Rien/dépend de la famille	3	9	-	3	15
Charité	-	3	-	-	3
Commerce/Activité personnelle	2	-	2	3	7
Employé/Salarié	2	8	-	1	11
Petit métier	2	4	-	2	8
Autres	-	2	-	2	2
SR	-	5	1	2	8
Total	9	31	3	11	54
Emploi	Zone de résidence				
	Fort National	Mariani	Cité l'Eternel	Déshermite /Cerisier	Descayettes
Rien/dépend de la famille	3	4	3	3	2
Charité	3	-	-	-	-
Commerce/Activité personnelle	2	2	-	1	2
Employé/Salarié	1	3	1	2	4
Petit métier	-	2	2	1	3
Autres	1	1	-	-	-
SR	1	-	1	3	3
Total	11	12	7	10	14

Revenus	Zone de résidence				
	Fort National	Mariani	Cité l'Eternel	Déshermites/C erisier	Descayettes
< 1 000 gourdes	3	1	2	1	5
1000 – 2000	1	1	1	1	-
2000 – 3000	-	1	-	1	-
Plus de 3000	-	2	1	-	-
Ne sait pas	-	2	-	-	1
PA	3	4	3	3	2
SR	4	1	-	4	6
Total	11	12	7	10	14

## *Guide Focus Group*

### 1. Situation générale du quartier

☞ Faites une présentation du quartier:

- a. Historique du quartier–dynamique évolutive (dates importantes, évènements significatifs et marquants)
- b. Description de la situation du quartier: environnement, habitat, services, activités économiques, chômage, insécurité, violence, délinquance...
- c. les interventions faites par le secteur public, les ONG ou d'autres institutions ou organismes dans le quartier en relation aux différents problèmes
- d. Votre appréciation par rapport à l'image dépeinte du quartier (très mauvaise, passable, irrécupérable, récupérable)
- e. La vie communautaire: existence d'associations, groupements, comité de gestion d'un service collectif...

☞ Parlez des conditions et de la qualité de vie des habitants du quartier

- a. Identification des besoins de base
- b. Satisfaction des besoins de base
- c. Degré de satisfaction de ceux-ci
- d. Opinion relative à cette situation

### 2. Stratégies individuelles ou collectives en relation aux besoins de base

☞ Accès aux services publics:

- a. Eau
- b. Electricité
- c. Téléphone
- d. Transport
- e. Education
- f. Crèche (garde des enfants en bas en âge)
- g. Santé
- h. Gestion et collecte des déchets
- i. Infrastructures: canaux de drainage, route, corridors...
- j. Loisirs: terrain de jeu, places...

☞ Accès au logement

- a. Choix du logement: critères
- b. Propriété du logement: construction, affermage ou achat - Prix
- c. Paiement du logement: revenus, crédit ou autres
- d. Dans le cas des propriétaires, stratégie pour la construction du logement:
  - acquisition terrain
  - matériaux: production sur place de certains matériaux, magasins de construction ou centres d'approvisionnement de matériaux recyclés
  - main d'œuvre: paiement, appui solidaire, auto-construction
  - accès au crédit: institutions formelles (microcrédit national, sogesol, ONG...) ou informelles (bric à brac, "ponya", solde...)
- e. Dans le cas des locataires

- Affermage: coût, durée du bail, bordereau
- Réparations: responsabilités propriétaire ou locataire
- Propriétaire habite-t-il le quartier

☞ Accès au sol

a. Terrain de l'Etat

- Invasion: individuelle ou collective, organisation et processus d'invasion
- Comment se fait le dimensionnement des parcelles, tracés des routes ou corridors
- Affermage: durée du bail, conditions, bordereau
- Achat: conditions, papier pour la transaction

a. Terrain privé

- Invasion: individuelle ou collective, organisation et processus d'invasion
- Lotissement par un gérant
- Comment se fait le dimensionnement des parcelles, le tracé des routes et des corridors
- Affermage: durée du bail, conditions, bordereau
- Achat: conditions, papier sanctionnant la transaction

☞ Revenus, Emploi et Consommation

a. Stratégies individuelles ou collectives pour faire face aux problèmes de revenus

- Utilisation de stratégies collectives pour faire face aux problèmes de revenu: association de commerçants ou professionnels en vue de mener une activité génératrice de revenus
- Utilisation de l'épargne collective: "sòl" ou autres
- Transfert en provenance de l'extérieur (pays étranger) ou de la province:
  - Type de transfert: argent, nourriture ou autres
  - Fréquence ou époque
- Où et comment les gens consomment leur repas
  - Chez eux
  - Au restaurant: akoupi m chaje w, chenjanbe (sur le quartier, en dehors de celui-ci)
  - Chez un ami/voisin/parent/ou autre

b. Stratégies collectives pour la création d'emplois ou générer des revenus:

- Organisations par des associations d'activités génératrices d'emplois: quelles activités...

☞ Formes de solidarité existant au sein de la population vivant dans le quartier, par rapport à:

a. Emploi

b. Consommation: repas

c. Cas de désastres ou catastrophes naturelles: inondations, éboulements, incendies...

d. Cas de décès, de maladies...

e. Insécurité, violence

f. Absence de services: eau, électricité, téléphone, infrastructures...

g. Ces formes de solidarité répondent à: obligation, politique bon voisinage, attente de réciprocité, pour bénéficier de l'estime, peur des réactions malveillantes, reconnaissance, dette...

3. Solutions & Recommandations proposées par rapport aux problèmes évoqués
- a. Au niveau du quartier (individu = citoyen, collectif = associations, groupements...)
  - b. Au niveau de la ville (municipalité)
  - c. Au niveau national (gouvernement)

### **Liste des personnes ou institutions rencontrées**

#### **Institution**

Asosyasyon jèn matisan (AJM)  
 GRET  
 Kay pou zafè fanm (CASF)  
 Komite Tet Ansanm (KTA) – Deshermites  
 MAMOP, organisation de Fort National  
 Œuvre des artisans de la Paix  
 SNELAK  
 UNICEF

#### **Personnes rencontrées**

Jean-Pierre, Oungan de Cité Stinfort  
 Marc, Oungan de Cité Stinfort  
 Membres du comité  
 Daniel Henrys, Ledu Bonhomme  
 Employé du centre  
 Vice-présidente du comité  
 Membres du comité  
 Responsable du centre de santé  
 Membres du comité  
 Responsable du programme HCCT-Urbain